



BIATHLON COURCELETTE



PLAN PLURIANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE 2005-2009



L'Association des Clubs de Biathlon du Québec

Déposé le 24 avril 2005



Association
des clubs de
biathlon du Québec

le dimanche, 24 avril 2005

Direction du sport et de l'activité physique
Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport
À l'attention de Mme Danielle Ricard
200, chemin Sainte-Foy
4^e étage, bureau 4.40
Québec, (Québec), G1R 6B2

OBJET: DÉPÔT DU PLAN PLURIANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE 2005-2009

Madame Ricard,

Depuis le printemps 2004, le Ministère de l'Éducation du loisir et du sport (le Ministère) a soumis l'ensemble de ses fédérations sportives à une réflexion exhaustive, portant sur leurs modalités de fonctionnement en matière de développement de l'excellence. Cet important exercice a grandement été facilité par le "Guide d'élaboration d'un plan pluriannuel de développement de l'excellence sportive québécoises" fourni par le Ministère à cet effet.

L'Association des clubs de biathlon du Québec (ACBQ) a profité de l'exercice pour examiner toutes les facettes de son fonctionnement et, lorsque requis, a remis en question l'ensemble de ses pratiques et façons de faire. L'exercice, rigoureux et de longue haleine, a été des plus stimulants et a été rassembleur pour tous les acteurs du biathlon au Québec. La réflexion a aussi permis de dégager les orientations à suivre pour les quatre prochaines années.

Au nom de tous les membres de l'ACBQ ayant participé à cette importante démarche, il me fait plaisir de vous faire parvenir une copie du plan pluriannuel de développement de l'excellence 2005-2009 pour le biathlon. J'aimerais aussi profiter de cette occasion pour remercier les personnes qui ont participé à cet exercice et plus spécialement Madame Sandrine Charron et Monsieur Serge Le Guellec, les principaux artisans de ce document.

Veuillez agréer Madame Ricard mes sentiments distingués,

Bruno St-Onge
Président

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	1
PARTIE 1 - MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ATHLÈTE	5
INTRODUCTION	5
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MODÈLE	5
<i>Catégorie de l'athlète et son statut de membre</i>	5
LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS	8
IDENTIFICATION DES ATHLÈTES	10
ÉVÈNEMENTS ET CIRCUITS DE COURSES EN BIATHLON	11
<i>Les circuits des courses</i>	11
<i>Les évènements</i>	12
STADES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ATHLÈTE	12
<i>Introduction</i>	12
<i>La formation générale</i>	13
<i>L'orientation sportive</i>	13
<i>La spécialisation</i>	13
<i>L'entraînement spécifique</i>	14
<i>Le perfectionnement</i>	14
<i>Le participatif</i>	14
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT POUR CHACUNE DES STRUCTURES D'ACCUEIL PERMANENTES	15
<i>Introduction</i>	15
<i>Les centres régionaux de biathlon</i>	15
<i>Les centres provinciaux de biathlon</i>	17
<i>Le centre d'entraînement national</i>	18
<i>Équipe du Québec</i>	19
ARRIMAGE AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS DU QUÉBEC ET DE BIATHLON CANADA	20
<i>Introduction</i>	20
<i>Sélection des athlètes de niveau relève et élite</i>	20
<i>Programmes sport-études de biathlon</i>	21
<i>Participation à la finale des Jeux du Québec</i>	23
<i>Partenariats</i>	24
PARTIE 2 - POLITIQUES ET RÈGLES D'ENGAGEMENT DES ENTRAÎNEURS	27
INTRODUCTION	27
SÉLECTION DES ENTRAÎNEURS	27
<i>Provenance des candidats</i>	27
<i>Modalités d'emplois</i>	28
<i>Structure salariale des entraîneurs rémunérés de l'ACBQ</i>	28
PARTIE 3 - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES OFFICIELS	- 32 -
INTRODUCTION	- 32 -
MISE À JOUR DU PROGRAMME DES OFFICELS	- 32 -
PARTIE 4 - PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE	- 34 -
PARTIE 5 – STRATÉGIE DE DIFFUSION DU PLAN D'EXCELLENCE	- 35 -
CONCLUSIONS	- 36 -

MISE EN CONTEXTE

Depuis quelques années maintenant, les biathlètes du Québec s'imposent aux Championnats Canadiens, aux Jeux du Canada et aux Coupes nord-américaines, dominant dans plusieurs catégories féminines et masculines. Dès leurs premières présences aux Championnats du Monde Benjamin et Junior en 2004 et 2005, ils ont obtenus des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} places, causant par le fait même toute une surprise sur la scène internationale. De fait, ils sont les premiers canadiens de toute l'histoire du biathlon au Canada à monter sur le podium dans le cadre des Championnats du Monde. Finalement, deux québécoises ont été sélectionnées cette année pour représenter le Canada lors des Jeux Olympiques de 2006 à Turin.

En saison compétitive, les biathlètes québécois font la une de la presse écrite, de la radio et de la télévision. Jamais le biathlon n'a connu une telle visibilité au Québec depuis l'époque de Myriam Bédard. Cette situation est la résultante de l'esprit de collaboration qui anime les clubs membres de l'Association des clubs de biathlon du Québec (ACBQ) et de leurs partenaires principaux, soient le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après appelé "le Ministère"), Sports Canada, Biathlon Canada et le Mouvement des Cadets des Forces Canadiennes.

Alors que les biathlètes du Québec connaissent des succès remarquables sur la scène canadienne, nord-américaine et internationale, Biathlon Canada et les fédérations provinciales de biathlon lancent trois chantiers importants, une véritable remise en question des pratiques usuelles et façons de faire. L'ACBQ joue un rôle de premier plan lors de ces importants travaux qui visent à:

- a. contribuer à la préparation d'un nouveau modèle de développement des athlètes (MDA) et le personnaliser aux fins du Québec;
- b. développer un nouveau programme de formation des entraîneurs; et
- c. concevoir un programme de développement des officiels de biathlon.

Dans la foulée du succès de ses biathlètes et de ses travaux avec ses collègues pancanadiens, l'ACBQ amorce une consultation de toutes les parties prenantes du biathlon au Québec lors de son Assemblée Générale Annuelle de mai 2004. Elle est non seulement désireuse de faire sien les nouveaux programmes en développement (MDA, programmes de formation des entraîneurs et des officiels), elle cherche aussi à revoir l'approche et le calendrier de déploiement du biathlon sur tout le territoire québécois.

L'ACBQ organise le "Colloque des orientations 2004", une réflexion portant sur l'organisation de biathlon au Québec à l'automne 2004. Sur la toile de fond décrite plus haut, les participants ⁽¹⁾ se sont penchés sur les

(1) Étaient présents à l'occasion les présidents et entraîneur chefs des différents clubs de la province de Québec, les membres du Conseil d'administration de l'ACBQ, les membres du Conseil d'administration du Centre d'excellence de biathlon à Québec (CBEQ), des représentants de Biathlon Canada et du Mouvement des Cadets des Forces Canadiennes.

orientations à poursuivre, les objectifs à se donner et sur les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre d'ici la fin de la saison 2008-2009. Les participants s'interrogent aussi sur le calendrier d'intégration du nouveau MDA et de programmes de développement des entraîneurs et des bénévoles.

De plus, soucieux de développer le biathlon sur tout le territoire de la province, les membres de l'ACBQ se donnent une vision commune du biathlon, qui s'articule selon 3 thématiques clés:

- a. le biathlon sera connu de tous les québécoises et québécois;
- b. le biathlon sera accessible à un plus grand nombre d'adeptes de tous les groupes d'âges, grâce à l'introduction d'un volet participatif / récréatif et à la poursuite de partenariats créatifs; et
- c. l'ACBQ figurera parmi les fédérations sportives les plus performantes au Québec.

Six volets ont été explorés et dix objectifs ont été ciblés. Le tableau de la figure 1 à la page suivante présente les objectifs retenus et une description plus détaillée des initiatives à mettre en œuvre est disponible à l'annexe E du document.

Plusieurs initiatives ont été lancées dès le début de la saison 2004-2005, notamment au chapitre de la création de trois centres d'entraînement provinciaux (Estrie ⁽²⁾, Québec et Saguenay); de la mise sur pied de programmes scolaires dans toutes les régions du Québec; le développement et lancement de nouveaux programmes de développement d'entraîneurs et officiels; la personnalisation du nouveau modèle de développement des biathlètes; et l'acquisition d'équipements dans le cadre de la première année d'opération de la CBEQ au Centre de biathlon Myriam Bédard, à la Base des Forces Canadiennes Valcartier.

Encouragé par les résultats obtenus en compétition et fort de la réflexion du "Colloque des orientations 2004", le Conseil d'administration de l'ACBQ a mis sur pied un groupe de travail dirigée par Mme Sandrine Charron, entraîneure-chef de l'ACBQ, et l'a mandaté de préparer le plan pluriannuel de développement de l'Excellence 2005-2009 (PPDE). De fait, Mme Sandrine Charron est la personne mandatée au sein de l'ACBQ pour tout ce qui a trait au développement de l'excellence du biathlon au Québec.

La personnalisation du modèle de développement du biathlète est au cœur de la préparation du PPDE 2005-2009. Par ailleurs, d'importants travaux sont toujours en cours avec Biathlon Canada et plusieurs scientifiques du domaine du sport pour compléter le modèle. Ce dernier sera déposé sous sa forme finale pour le début de l'automne 2005. L'ACBQ s'est inspiré des premières ébauches réalisées par le groupe de travail pancanadien et a personnalisé le modèle pour l'adapter aux réalités québécoises. La toute première version du MDA québécois est disponible à l'annexe A du PPDE 2005-2009. Une version améliorée et officielle sera disponible pour tous les acteurs du biathlon au Québec pour le début de l'automne 2005.

(2) Le centre d'entraînement provincial de la région de l'Estrie a été en fait le premier client du Centre d'excellence de Sherbrooke dès l'ouverture de ce dernier en début 2005.

De façon à faciliter la lecture du PPDE 2005-2009, le matériel est présenté selon la structure de texte proposée par le gouvernement du Québec dans son "Guide d'élaboration" (3). Au besoin, des annexes ont été ajoutées dans le but d'alléger le texte principal ou encore rendre disponible des informations additionnelles sur l'un ou l'autre des volets du plan de développement de l'excellence.

VOLETS	OBJECTIFS
AUGMENTATION DU MEMBERSHIP	<p>Nº 1 - Être présent dans toutes les régions du Québec d'ici la fin de la saison 2008/2009</p> <p>Nº 2 - Offrir aux adeptes du biathlon 7 Clubs en santé d'ici 2009 !</p> <p>Nº 3 - Augmenter le membership à 600 membres réguliers, dont 400 biathlètes d'ici la fin de la saison 2008-2009 (100 athlètes de compétition et 400 athlètes participatifs), à raison d'au moins 50 nouveaux athlètes par année et répartis entre le tir à air comprimé (2/3) et le tir à la carabine de calibre .22 (1/3)</p>
DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS	<p>Nº 4 - Contribuer activement aux initiatives et tables de concertation du Ministère, de Sport Québec, du Mouvement des Cadets et de Biathlon Canada</p> <p>Nº 5 - Appuyer les démarches du Mouvement des Cadets pour élaborer des initiatives conjointes pour le développement du biathlon au Québec</p>
ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR LES ATHLÈTES	<p>Nº 6 - Doter l'ACBQ, les Centres d'entraînement provincial, les clubs et les sites de biathlon des équipements nécessaires pour la pratique du biathlon pour 500 adeptes d'ici la fin de la saison 2007/2008</p>
DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS, OFFICIELS ET BÉNÉVOLES DE BIATHLON	<p>Nº 7 – Mettre sur pied, d'ici la fin de la saison 2007/2008, un cadre d'entraîneurs professionnels, d'officiels formés et de bénévoles reconnus en nombre suffisant pour appuyer la pratique (entraînement, réseau de course, programmes connexes tels Sports Études, etc.) du biathlon au Québec telle qu'envisagée dans le plan directeur de l'ACBQ</p>
ÉTABLISSEMENT D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ADÉQUATS ET DE SITES DE BIATHLON AU QUÉBEC	<p>Nº 8 - Développer des évènements sportifs contenant un volet compétitif (pour au moins 100 athlètes) et un volet participatif pour rendre la pratique du sport intéressante et amusante pour plus d'adeptes</p> <p>Nº 9 - Créer des sites de carabines à air comprimé et de calibre .22 en Estrie, au Sag-Lac, dans le Bas St Laurent, à Trois-Rivières, à Québec et en Outaouais</p>
MARKETING ET MÉDIAS	<p>Nº 10 - Faire connaître le biathlon (sa pratique et ses athlètes Élite/Excellence) à la population québécoise d'ici la fin de la saison 2007/2008</p>

Figure 1 – Orientations et objectifs 2005-2009

(3) "Guide d'élaboration d'un plan pluriannuel de développement de l'excellence sportive à l'intention des Fédérations sportives québécoises 2005-2009", Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

La partie 1 du document décrit le modèle de développement des biathlètes québécois et la discussion est facilitée par la présentation d'un tableau synthèse du modèle retenu. Une description générale en est d'abord donnée, suivi d'une description détaillée des divers stades de développement et objectifs ciblés. Pour une compréhension plus approfondie, le modèle détaillé est disponible à l'Annexe A du document. Les arrimages avec les programmes du gouvernement du Québec et de Biathlon Canada sont ensuite présentés.

La partie 2 du document porte sur les politiques et règles d'engagement des entraîneurs de biathlon au Québec. Le lecteur y trouvera une explication détaillée du nouveau modèle de développement des entraîneurs, tel que développé par le comité canadien des entraîneurs, où siègent des représentants des fédérations provinciales, dont le Québec. Dans le même esprit, la partie 3 du document donne les détails du modèle de développement des officiels de biathlon, ayant lui aussi fait l'objet d'une refonte importante cette année.

Le lecteur trouvera un sommaire des projets de développement de l'excellence pour lesquels une aide financière est demandée au gouvernement du Québec à la partie 4 du plan. Les explicatifs pour chacun des projets présentés pour financement sont donnés à l'annexe B du plan. La stratégie de diffusion du PPDE 2005-2009 est présentée en dernier à la partie 5. Finalement, une attestation est fournie à l'annexe C, à l'effet que le présent PPDE 2005-2009 a été approuvé par les membres du Conseil d'administration de l'ACBQ.

PARTIE 1 - MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ATHLÈTE

INTRODUCTION

Le modèle de développement de l'athlète développé par l'ACBQ est présenté dans les pages qui suivent. Le lecteur y retrouve l'ensemble des structures qu'un biathlète rencontrera ou utilisera au cours de sa carrière de biathlète, depuis son plus jeune âge jusqu'à sa retraite. Les différents stades de développement sont ensuite brièvement présentés. Par la suite, les objectifs de développement de chacune des structures d'accueil permanentes sont décrits. Finalement, les arrimages entre le MDA et le PPDE 2005-2009 de l'ACBQ et les différents programmes ministériels et nationaux sont présentés.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MODÈLE

Pour mieux comprendre le modèle, il faut connaître les divers éléments qui constituent la pratique du biathlon au Québec. Ceux-ci sont présentés au tableau de la figure 2 à la page suivante. Le texte qui suit permet au lecteur de naviguer dans le tableau, d'en comprendre les éléments et ainsi saisir le mode de fonctionnement du biathlon au Québec.

Le tableau se lit du bas vers le haut. La 1^e colonne à gauche indique l'âge que devrait idéalement avoir l'athlète au stade de développement décrit dans la 2^e colonne. Les différents stades de développement sont expliqués plus loin et le MDA est fourni à l'annexe A du PPDE 2005-2009. La 3^e colonne indique le statut de membre au sein de la fédération, selon son âge et son développement, ainsi que la catégorie dans laquelle il courra à l'intérieur des différents circuits de compétition. Ces derniers sont par ailleurs indiqués à la 5^e colonne. Finalement, la 4^e colonne décrit les différentes structures que l'athlète utilisera, identifie le volume ainsi que la nature des activités d'entraînement, la qualification des entraîneurs qui les superviseront et les différents programmes disponibles.

CATÉGORIE DE L'ATHLÈTE ET SON STATUT DE MEMBRE

Aux fins de couverture d'assurances, l'athlète doit être inscrit en bonne et due forme à un club régional: il est alors automatiquement assuré lorsqu'il participe à une activité de biathlon sanctionnée par l'ACBQ et Biathlon Canada. En effet, le club régional est reconnu par l'ACBQ, elle-même reconnue à titre de fédération provinciale par Biathlon Canada, la fédération nationale. Pour offrir un meilleur service à ses membres, le contrat d'assurances de l'ACBQ résulte d'un partenariat avec Biathlon Canada et l'ensemble des autres fédérations provinciales de biathlon. Ainsi, pour pratiquer le biathlon au Québec, l'athlète doit obligatoirement être membre d'un club. Son statut de membre va toutefois différer selon qu'il soit un athlète de niveau "compétitif" ou "participatif".

Schéma synthèse du Modèle de développement de l'athlète (MDA)				
Âge (1)	Stade de développement (2)	Niveau de membre / catégorie (3)	Activités et structures d'accueil (4)	Circuit de courses (5)
9 ans et +	Le participatif	Mb associé / maître	Entraînements avec le club régional	Circuit régional à la carabine à air et circuit provincial participatif
21 ans et +	Le perfectionnement	Mb régulier d'athlète Senior	<p><u>Athlètes Excellence-Élite :</u></p> <p>Idem à stade d'entraînement spécifique. <i>Niveau d'entraîneur: 4 ou 5</i></p> <p><u>Athlètes identifiés Élite-relève:</u></p> <p>Entraînement 6 à 12 fois par semaine dans les centres provinciaux, sport-études, membres de l'équipe du Québec, participent à 5 à 8 camps d'entraînement par année. Support psychologique-préparation physique-nutrition (session de groupes). Évaluation de la forme physique. <i>Niveau de l'entraîneur : 3 ou 4</i></p> <p><u>Autres athlètes:</u></p> <p>Entraînements supervisés par leur club régional de 3 à 6 fois par semaine, sport-études selon les régions <i>Niveau de l'entraîneur : 2 ou 3</i></p>	<p>Idem à ci bas plus Circuit de course international et Jeux Olympiques</p> <p>Idem à ci bas + Champ. Canadien</p> <p>Circuit de course Nord-américain Circuit de course provincial</p>
17 à 20 ans	L'entraînement spécifique	Mb régulier d'athlète/ 17-18 ans Benjamin 19-20 Junior	<p><u>Athlètes Excellence-Élite :</u></p> <p>Entraînement 6 à 12 fois par semaine au centre national, sport-études, membres de l'équipe du Québec, membres de l'équipe nationale, participent à 6 à 12 camps d'entraînement provinciaux et nationaux par année. Support psychologique-préparation physique-nutrition (session de groupes ou suivi individuel pour les identifiés excellence). Évaluation de la forme physique. <i>Niveau de l'entraîneur: 4</i></p> <p><u>Athlètes identifiés Élite-relève:</u></p> <p>Entraînement 6 à 12 fois par semaine dans les centres provinciaux, sport-études, membres de l'équipe du Québec, participent à 5 à 8 camps d'entraînement par année. Support psychologique-préparation physique-nutrition (session de groupes). Évaluation de la forme physique. <i>Niveau de l'entraîneur : 3</i></p> <p><u>Autres athlètes :</u></p> <p>Entraînements supervisés par leur club régional 3 à 6 fois par semaine, sport-études selon les régions. <i>Niveau de l'entraîneur : 2 ou 3</i></p>	<p>Idem plus Circuit de course international</p> <p>Circuit de course Nord-américain Circuit de course provincial Championnat canadien Jeux du Canada</p> <p>Circuit de course Nord-américain Circuit de course provincial</p>

Figure 2 – Modèle de développement des athlètes de l'ACBQ

Schéma synthèse du Modèle de développement de l'athlète (MDA) (Suite)				
Âge (1)	Stade de développement (2)	Niveau de membre / catégorie (3)	Activités et structures d'accueil (4)	Circuit de courses (5)
13 à 16 ans	La spécialisation	Mb régulier d'athlète/ 13-14 ans Garçons et filles junior 15-16 ans Garçons et filles senior	<p>Athlètes identifiés Élite-relève:</p> <p>Entraînement 5 à 8 fois par semaine dans les centres provinciaux, sport-études, membres du programme de développement 2014 de ACBQ et Biathlon Canada et de l'équipe du Québec, participent à 5 à 8 camps d'entraînement par année. Support psychologique-préparation physique-nutrition (session de groupes). Évaluation de la forme physique. <i>Niveau de l'entraîneur : 3</i></p> <p>Autres athlètes :</p> <p>Entraînements supervisés par leur club régional 3 à 6 fois par semaine, sport-études selon les régions <i>Niveau de l'entraîneur : 2 ou 3</i></p>	<p>Idem plus Championnat canadien pour les garçons et filles seniors</p> <p>Circuit provincial Circuit nord-américain Jeux du Québec</p>
9 à 12 ans	Orientation sportive	Mb associé/participatif	<p>2 à 3 fois par semaine, Le jeune fait le programme des ours du biathlon (prog. national d'écussons de compétences) qui est organisé et supporté par son club régional.</p> <p><i>Niveau de l'entraîneur : niveau or assisté par un niveau argent</i></p>	<p>-Circuit régional à la carabine à air -Final régionale des Jeux du Québec -1 ou 2 circuit provincial participatif</p>
8 ans et moins	Formation générale	Mb associé /participatif	<p>Activités d'introduction au ski, lancer de balles, viser des objets (pas de tir). Fait par le club régional 1 à 2 fois par semaine au club et/ou dans les divers programmes parascolaires et camps de jour.</p> <p><i>Niveau de l'entraîneur : niveau or assisté par un bronze.</i></p> <p>Les jeunes sont aussi invités à faire 2 à 4 fois par semaine des sports qu'ils aiment et/ou comme l'athlétisme, la gymnastique pour développer leurs habiletés de base</p>	<p>Aucun, activités d'apprentissage, petites compétitions maisons</p>

Figure 2 – Modèle de développement des athlètes de l'ACBQ (Suite)

Toute personne pratiquant le biathlon dans un but récréatif (avec carabine à air comprimé) sera membre dans la catégorie participative et son statut sera celui de "membre associé". Ce membership est plus abordable et vise à aller attirer un plus grand nombre d'athlètes.

Pour faire partie du volet "compétitif", être reconnu et assuré par les assurances de Biathlon Canada, l'athlète doit obligatoirement détenir une carte de compétiteur de la fédération nationale. Il sera alors un membre "régulier". Toutefois, sa catégorie de coureur dépendra de son âge. De plus, en biathlon, les athlètes courent toujours contre d'autres athlètes du même sexe. Les différentes catégories sont présentées au tableau de la figure 3 ci-dessous

Age	Catégorie
13-14 ans	Garçon / Fille junior
15-16 ans	Garçon / Fille senior
17-18 ans	Homme / Femme benjamin
19-20 ans	Homme / Femme junior
21 ans et plus	Homme / Femme

Figure 3 – Catégories d'athlètes pratiquant le biathlon

LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Que signifie chacun des niveaux d'entraîneur mentionnés à la colonne 4 au tableau de la figure 2 ?

Le Québec a développé avec les années une excellente collaboration avec Biathlon Canada et participe activement à l'évolution du biathlon au Canada. Ainsi, l'an dernier, l'ACBQ a activement participé à la refonte de l'ensemble du programme du programme national de certification des entraîneurs (PNCE) pour le biathlon. La synthèse de cette refonte est présenté au tableau de la figure 4 à la page suivante: on y retrouve le modèle de développement des entraîneurs de Biathlon Canada.

La formation est maintenant divisée en deux catégories principales, soient la formation pour le volet de "biathlon participatif" (l'entraîneur communautaire) et celle pour "le volet de biathlon compétitif".

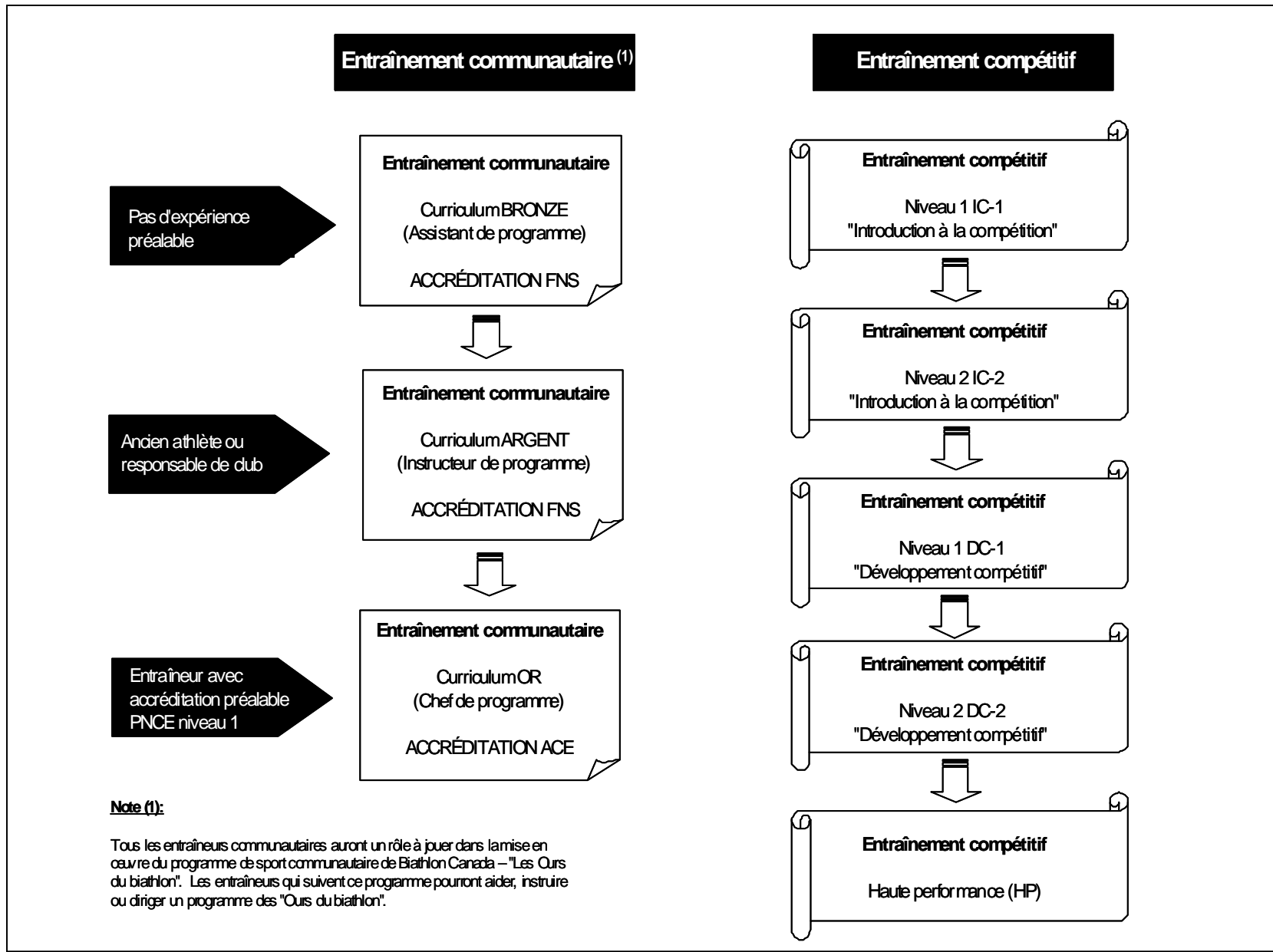


Figure 4 – Modèle de développement des entraîneurs de Biathlon Canada

Les entraîneurs communautaires sont regroupés en trois niveaux. Il y a l'entraîneur "bronze" qui correspond à un parent ou ami du biathlon qui veut pouvoir venir aider les entraîneurs qui encadrent déjà les jeunes athlètes. Pour ce faire, il reçoit une demie journée de formation sur les éléments de base du biathlon, le support à donner à l'entraîneur lors de séances d'entraînement et la sécurité reliée au maniement des carabines à air comprimés.

L'entraîneur "argent", le prochain niveau de progression, reçoit quant à lui une formation plus étoffée au niveau technique. Il est alors en mesure de superviser une partie du groupe de jeunes athlètes et, pour ce faire, il est l'adjoint de l'entraîneur lors d'une séance d'entraînement.

L'entraîneur "or", quant à lui, est formé en tant que leader. Il a déjà acquis une expérience de quelques années en tant qu'entraîneur "argent" et il approfondi alors les éléments techniques lors d'une autre journée de formation. De plus, il est certifié entraîneur PNCE niveau 1. Il est formé pour mener un entraînement et le programme des "Ours du biathlon" ⁽⁴⁾, soit le programme national d'introduction à la pratique du biathlon.

Comme tout le programme national de certification des entraîneurs, le volet compétitif est actuellement en refonte. La rédaction du plan de cours n'étant pas encore terminée au moment de la soumission du PPDE 2005-2009, le lecteur retrouvera à la figure 4 la terminologie couramment utilisée pour le moment dans le cadre du programme PNCE actuel. Ainsi, l'entraîneur PNCE niveau 3 est un entraîneur de niveau provincial; l'entraîneur PNCE niveau 4 est de niveau national; alors que l'entraîneur PNCE niveau 5 est de niveau international.

Biathlon Canada et ses fédérations provinciales prévoient compléter la mise à jour du programme de développement des entraîneurs d'ici la fin de l'année 2005.

IDENTIFICATION DES ATHLÈTES

Selon son âge et son développement, l'athlète en biathlon sera dans l'un ou l'autre des stades de développement. Toutefois, à l'intérieur d'un même stade de développement, l'athlète sera identifié à un certain niveau, selon son potentiel et son talent. La structure d'accueil qui prendra en charge chacun des athlètes et les services que ces derniers recevront, dépendra de ce niveau.

Dans une même région, les entraîneurs de l'ACBQ travaillent ensemble pour le développement de tous les athlètes. Toutefois, les athlètes "identifiés" ont un statut particulier et ils ont alors accès à davantage de

(4) Biathlon Canada appuie plusieurs programmes visant la formation des athlètes. Le programme "Biathlon Bears" conçu pour encourager le développement de base, s'adresse aux biathlètes âgés de 9 à 15 ans. Bien que le but du programme soit de les familiariser avec les habiletés en biathlon, l'accent est mis sur l'amusement. Pour progresser dans le cadre de ce programme, le jeune athlète doit atteindre divers niveaux d'habileté (bronze, argent et or) chaque année pendant trois années consécutives. Les participants reçoivent un prix de reconnaissance chaque fois qu'ils terminent avec succès un niveau du programme.

services. De plus, la structure d'accueil ou la personne responsable de prescrire et de superviser l'entraînement de chacun pourra être adapté à l'athlète selon son niveau d'identification.

Les niveaux sont respectivement nommés "Espoir", "Relève", "Élite" et "Excellence" et ce, peu importe le sport pratiqué. Il s'agit de niveaux reconnus par les instances sportives autant provinciales que nationales ainsi que par les divers partenaires de l'ACBQ, tels le Sport Étudiant, les fondations s'impliquant auprès des athlètes, la plupart des commanditaires ou donateurs de Bourses et les dispensateurs de services spécialisés aux athlètes. Les critères utilisés pour faire la sélection de ces athlètes identifiés sont donnés plus bas.

ÉVÈNEMENTS ET CIRCUITS DE COURSES EN BIATHLON

LES CIRCUITS DES COURSES

Les biathlètes du Québec participent à cinq réseaux de courses distincts, à savoir:

- a. **le circuit régional** : certaines régions ont un circuit de courses de carabine à air comprimé bien rodé et développé et qui comprend jusqu'à 4 courses par année. Bien que ces courses s'adressent à tous les athlètes de la région, elles visent particulièrement les athlètes des programmes d'introduction, comme celui des "Ours du biathlon" de Biathlon Canada. Toutes les régions, même celles où le circuit de courses régionales est à l'état embryonnaire, tiennent au minimum une finale régionale et plusieurs d'entre elles sont reconnues comme finale régionale des Jeux du Québec;
- b. **le circuit provincial**: ce circuit comporte habituellement de 4 à 5 tranches et sert à établir les champions de la Coupe Québec pour chacune des catégories du volet de biathlon compétitif. Les athlètes y participant sont les meilleurs de leur région. Les événements de ce circuit servent aussi souvent pour les diverses sélections faites par l'ACBQ. Tel est le cas, par exemple, de la sélection des membres de l'équipe du Québec. Ces résultats sont aussi utilisés pour l'identification des athlètes. Le circuit comporte également un volet participatif. Son but est de permettre aux régions de faire vivre une ou plusieurs expériences compétitives aux meilleurs athlètes de leurs programmes d'introduction, de leur permettre de rêver et de leur donner le goût de persévérer dans la recherche de l'excellence. Il permet aussi aux athlètes plus âgés du stade participatif (les maîtres) de se mesurer aux autres de la province;
- c. **le circuit nord-américain**: ce circuit s'adresse aux athlètes de niveau "benjamin" et plus, soit ceux des catégories reconnues par l'Union Internationale de Biathlon (UIB). Les événements se déroulent un peu partout au Canada et aux États-Unis. On y compte habituellement de 6 à 8 événements par saison. L'athlète y cumule des points qui permettront de nommer un champion et une championne de la Coupe nord-américaine dans chacune des catégories y participant; et
- d. **le circuit international**: ce circuit s'adresse aux athlètes du stade de développement de perfectionnement. Pour y participer, l'athlète doit être sélectionné pour faire partie de l'équipe

nationale ou être sanctionné par Biathlon Canada lors des diverses courses de sélection, selon le programme de l'équipe nationale élaboré à chaque saison par Biathlon Canada.

LES ÉVÈNEMENTS

Les biathlètes du Québec prennent part à quatre évènements d'envergure, à savoir:

- a. **Jeux du Québec:** le biathlon ne fait pas encore partie de la finale provinciale des Jeux du Québec et l'ACBQ s'active à y faire inscrire son sport. Cet évènement permettrait aux athlètes des catégories "garçon junior" et "fille junior" qui ne participent pas au Championnat canadien de viser cette compétition et de vivre une expérience de compétition provinciale de haut niveau;
- b. **Championnat canadien:** une fois par année, cet évènement vise à nommer les champions canadiens dans les catégories débutant à "garçon senior" et "fille senior". Cette compétition, par invitation, réunit les meilleurs athlètes de chacune des provinces. Pour y courser, l'athlète doit être sanctionné par sa province. Le circuit de la Coupe Québec est utilisé pour sélectionner l'équipe du Québec;
- c. **Jeux du Canada:** à caractère multisports s'adressant aux athlètes benjamins et juniors, les Jeux ont lieu à tous les quatre ans. Cet évènement réunit les meilleurs athlètes de chacune des provinces. La sélection de l'équipe du Québec est faite selon les critères établis à chaque 4 ans et diffusés par l'ACBQ;
- d. **Championnat du Monde Junior et Benjamin et Championnat du Monde Senior :** une fois par année, les champions du monde des diverses catégories et épreuves y sont déterminés. La sélection des membres de l'équipe canadienne est faite en fonction des critères identifiés par Biathlon Canada; et
- e. **Jeux Olympiques:** pour participer à cet évènement, l'athlète devra être sélectionné au sein de l'équipe nationale après avoir satisfait un nombre de critères Olympiques lors d'évènements internationaux. Couramment, plusieurs athlètes du Québec font partie du programme de développement Olympique de 2010 de Biathlon Canada.

STADES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ATHLÈTE

INTRODUCTION

Une description est donnée pour chacun des stades de développement retenu par Biathlon Canada et ses fédérations provinciales. Le MDA de l'annexe A offre de plus amples détails pour le lecteur qui préférerait une présentation plus exhaustive. Les catégories sont énumérées ci-dessous et une brève explication est fournie pour chacune d'entre elle:

- a. formation générale: 8 ans et moins;

- b. orientation sportive: 9 à 12 ans;
- c. la spécialisation: 13 à 16 ans;
- d. l'entraînement spécifique: 17 à 20 ans;
- e. le perfectionnement: 21 à 24 ans; et
- f. le participatif: toute catégorie d'athlète, peut importe l'âge, pratiquant le biathlon dans un but récréatif et tirant avec une carabine à air comprimé.

LA FORMATION GÉNÉRALE

Ce stade de développement est celui de l'enfant de 8 ans et moins. Il ou elle a un intérêt pour le biathlon et les entraîneurs l'aident à développer des habilités de base et ses capacités d'adaptation au milieu du biathlon, soit la neige. Les activités sont amusantes et, autant que faire se peut, utilisent le ski. On y lance des balles, vise des objets, joue à la « tag » ou au soccer à ski. Le jeune s'entraîne de 1 à 2 fois par semaine à son club régional l'hiver. Il ou elle est invité à faire d'autres sports, qui continueront le développement optimal des déterminants moteurs, par exemple l'athlétisme ou la gymnastique.

L'ORIENTATION SPORTIVE

Ce stade de développement est celui de l'athlète âgé entre 9 et 12 ans ou athlète adulte novice dans le domaine. Il ou elle s'entraîne sur une base semi régulière à raison de 2 ou 3 fois par semaine à ski et avec la carabine à air comprimé. Il ou elle suit le programme des "Ours du biathlon" de Biathlon Canada et offert par son club régional. Il représente ce dernier à l'occasion de compétitions régionales et de 1 à 2 fois lors de courses du circuit provincial participatif.

LA SPÉCIALISATION

Il s'agit d'un athlète faisant partie d'un club et étant âgé de 13 à 16 ans ou d'un athlète adulte ayant de l'expérience en ski et/ou tir. L'athlète s'entraîne régulièrement (selon son niveau) entre 3 et 8 fois par semaine. À partir de 15 ans, il utilise la carabine de calibre .22 et il ou elle participe à des compétitions provinciales, au circuit nord-américain et aux Jeux du Québec (avec une carabine à air comprimé de précision toutefois). Il ou elle aspire à représenter la province lors des Championnats nationaux et donc à faire partie de l'équipe du Québec et du programme de développement 2014 de Biathlon Canada.

À cet âge, plusieurs athlètes se joignent à l'ACBQ par l'entremise du Mouvement des Cadets des Forces canadiennes. Ce dernier a aussi un programme d'introduction au biathlon, qui touche plus de 2,000 jeunes

par année, dont 1,200 au Québec. Le programme de biathlon du Mouvement des Cadets cherche à atteindre le plus grand nombre de Cadettes et Cadets. Il ne s'agit donc pas d'un programme élitiste. Il arrive régulièrement que de jeunes Cadettes et Cadets démontrant un certain potentiel se joignent à un club de l'ACBQ pour y poursuivre leur spécialisation, ce que le Mouvement des Cadets ne peut leur offrir. L'ACBQ et le Mouvement des Cadets travaillent étroitement ensemble pour établir de nouveaux partenariats: tel est le cas par exemple de l'adoption du programme des "Ours du biathlon" de Biathlon Canada par le Mouvement des Cadets, un développement intéressant qui favorise la convergence entre les deux organisations relativement aux apprentissages des jeunes.

L'ENTRAÎNEMENT SPÉCIFIQUE

L'entraînement spécifique vise l'athlète âgé entre 17 et 20 ans et évoluant au niveau provincial. Ce dernier participe de façon régulière à un programme d'entraînement annuel. Il ou elle participe aux compétitions provinciales et nord-américaines. L'athlète aspire à faire partie de l'équipe du Québec pour le Championnat national.

Certains d'entre eux suivent le programme de développement Olympique de 2010 de Biathlon Canada. Ils ou elles aspirent alors à faire partie de l'équipe nationale benjamine ou junior et à représenter le Canada aux Championnats du Monde.

LE PERFECTIONNEMENT

Le perfectionnement vise l'athlète âgé entre 21 et 24 ans ou plus et évoluant au niveau national. L'athlète participe à temps plein à un programme d'entraînement pluriannuel, prend part à de nombreuses compétitions internationales et aspire à faire partie de l'élite canadienne qui représentera le Canada à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver.

LE PARTICIPATIF

Il s'agit d'athlètes, tout âges et catégories confondus, pratiquant le biathlon sur une base récréative. Les athlètes utilisent une carabine à air comprimé dans le cadre du circuit participatif ou la carabine de calibre .22 dans la catégorie "maître".

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT POUR CHACUNE DES STRUCTURES D'ACCUEIL PERMANENTES

INTRODUCTION

De façon à mieux saisir l'organisation de nos structures permanentes présentées précédemment, le lecteur est convié à consulter le schéma de la figure 5, présenté à la page suivante.

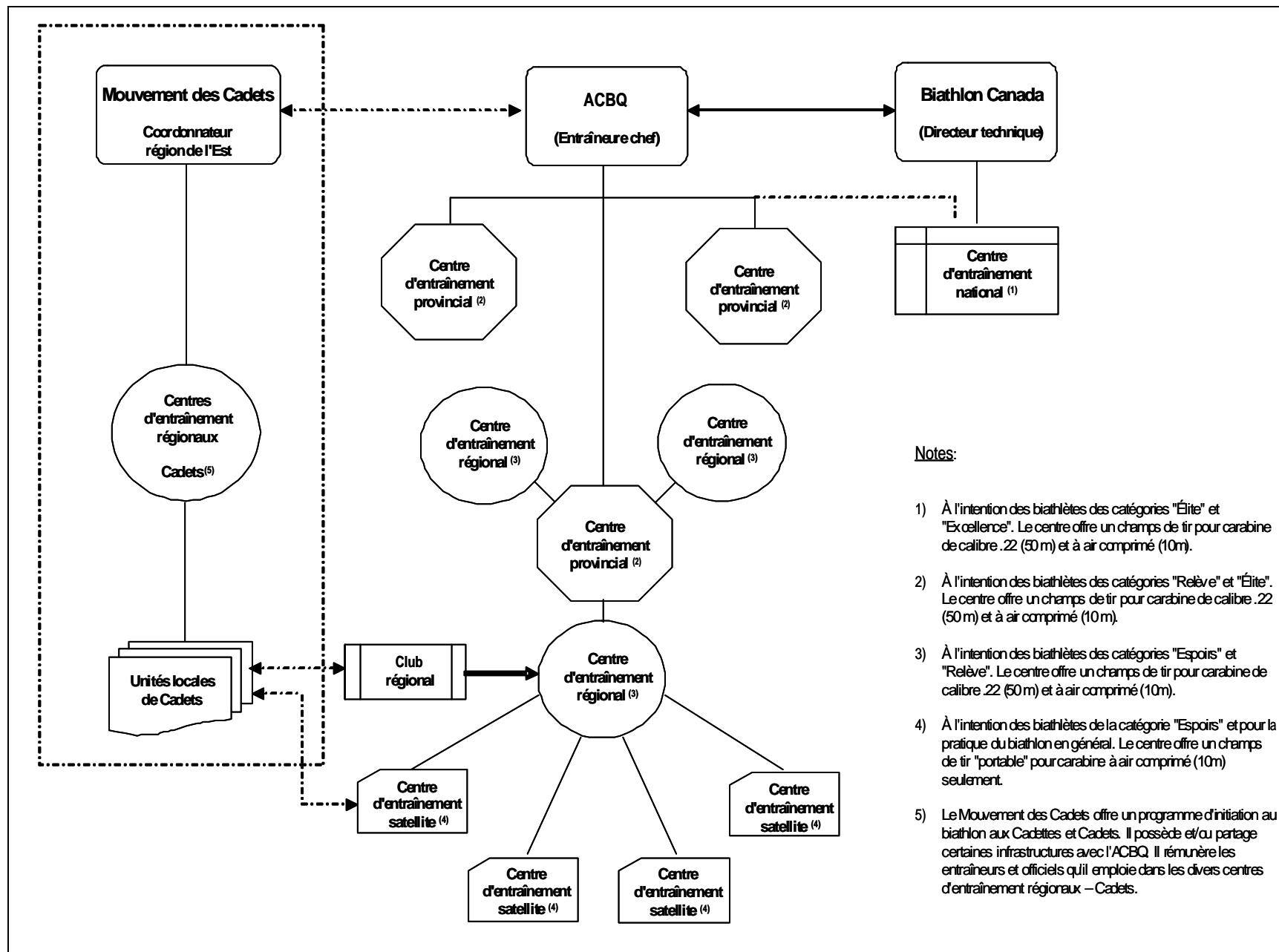
Une explication plus exhaustive de chacune de ces structures présentées et de leurs objectifs de développement spécifiques est donnée plus bas. Au Québec, afin d'offrir à chacun des athlètes un service d'encadrement de qualité maximale, toutes les structures d'accueil et tous les acteurs travaillent ensemble, selon une orientation commune. Tous utilisent le MDA de l'ACBQ pour prescrire la charge et le volume d'entraînement de leurs athlètes, peu importe la structure d'accueil là où s'entraînent les athlètes: tous ont un volume et une charge d'entraînement qui devraient être équivalents. Seuls les moyens, le niveau de l'entraîneur et donc la quantité et la qualité de la supervision varient.

Ainsi, pour deux athlètes au stade de la spécialisation, bien que l'un s'entraîne à un centre provincial parce qu'il est "identifié" et que l'autre, non "identifié", s'entraîne dans un centre régional, leur charge d'entraînement devrait être équivalente, selon le MDA. Il en va de même pour chacun des stades de développement.

Pour cette raison et parce que le MDA est très bien détaillé, il serait inutile de reprendre ici le détail des objectifs, volume et intensité d'entraînement pour chaque stade de développement pour chaque structure d'accueil. Afin de ne pas alourdir le texte inutilement, le lecteur trouvera plus bas une description détaillée de chacune des structures d'accueil, objectifs spécifiques et fonctionnement. Au préalable, le lecteur est invité à prendre connaissance du MDA à l'annexe A, décrivant en détail les objectifs, les procédés et la charge d'entraînement de chacun de nos déterminants de la performance, selon le stade de développement où en est l'athlète et même ce qu'il doit travailler selon la période de l'année.

LES CENTRES RÉGIONAUX DE BIATHLON

Les centres régionaux sont sous la responsabilité des clubs régionaux. Certaines régions, comme Québec, n'en ont qu'un seul répondant à l'ensemble de leurs besoins. D'autres, comme l'Estrie en ont 3, compte tenu de la répartition géographique de leurs athlètes. Ces centres possèdent les installations requises pour tenir des entraînements à la carabine à air comprimée, à la carabine de calibre .22 ou les deux. Ils ont pour mission d'attirer un grand nombre d'adeptes du biathlon; de tenir des activités de recrutement; et de mener des activités d'introduction et d'entraînement pour les athlètes qui ne sont pas identifiés par la fédération québécoise.



Notes:

- 1) À l'intention des biathlètes des catégories "Élite" et "Excellence". Le centre offre un champs de tir pour carabine de calibre .22 (50 m) et à air comprimé (10m).
- 2) À l'intention des biathlètes des catégories "Relève" et "Élite". Le centre offre un champs de tir pour carabine de calibre .22 (50 m) et à air comprimé (10m).
- 3) À l'intention des biathlètes des catégories "Espoirs" et "Relève". Le centre offre un champs de tir pour carabine de calibre .22 (50 m) et à air comprimé (10m).
- 4) À l'intention des biathlètes de la catégorie "Espoirs" et pour la pratique du biathlon en général. Le centre offre un champs de tir "portable" pour carabine à air comprimé (10m) seulement.
- 5) Le Mouvement des Cadets offre un programme d'initiation au biathlon aux Cadettes et Cadets. Il possède et/ou partage certaines infrastructures avec l'ACBQ. Il rémunère les entraîneurs et officiels qu'il emploie dans les divers centres d'entraînement régionaux – Cadets.

Figure 5 – Structure d'accueil de biathlon au Québec

Par l'accomplissement de leur mission, les centres régionaux cherchent à développer au maximum le potentiel des athlètes des régions qu'ils desservent pour que ces derniers soient identifiés par l'ACBQ, sélectionnés au sein de l'équipe du Québec et des programmes de développement. Ainsi, les centres régionaux servent à faire cheminer leurs athlètes au niveau supérieur: ils sont, à toute fin pratique, le cœur du biathlon participatif.

Les athlètes participatifs s'y entraînent de 2 à 3 fois par semaine avec un entraîneur qualifié niveau "or" ou plus, accompagné d'un nombre d'assistants selon le nombre d'athlètes. Pour les athlètes du volet compétitif non identifiés, on y retrouve un entraîneur PNCE niveau 2 ou 3 qui donne des entraînements de 3 à 6 fois par semaine. Les entraîneurs utilisent le MDA de l'ACBQ pour déterminer les volumes et intensités d'entraînement et, au moment propice, travailler les habiletés nécessaires. Le lecteur est invité à consulter les divers tableaux de l'annexe A pour obtenir le détail de l'entraînement de chacun des déterminants de la performance en biathlon à ce stade de développement.

Le lecteur aura remarqué, à la figure 5 de la page suivante, la notion de "centres satellites". Ces derniers relèvent du centre régional et, sous le leadership d'un entraîneur communautaire de niveau "or", permet la pratique récréative du biathlon à carabine à air comprimé. Les installations de biathlon ne sont pas permanentes, le champ de tir étant installé à proximité de pistes de ski de fonds sur une base temporaire.

C'est aussi dans les centres régionaux et satellites que l'on réalise avec les jeunes du volet biathlon participatif, le programme des "Ours du biathlon" de Biathlon Canada.

Des évaluations physiques et techniques sont régulièrement tenues et réparties dans les diverses phases d'entraînement du plan annuel. Toutefois, les tests utilisés sont davantage des tests "terrains" fait par l'entraîneur en place. Les éléments (préparation physique, nutrition, préparation mentale et technique) sont aussi sous la responsabilité de cet entraîneur.

À ce jour, le Québec compte cinq centres régionaux en opération (Estrie, Outaouais, Montréal, Québec et Saguenay). L'objectif de l'ACBQ est d'avoir un centre régional actif dans chacune des régions desservies par le biathlon Cadet, soit 8 d'ici la fin de la saison 2009. Pour ce faire, l'ACBQ ajoutera des centres régionaux en Abitibi, en Mauricie (Trois-Rivières) et en Gaspésie Bas St Laurent (Rimouski).

LES CENTRES PROVINCIAUX DE BIATHLON

Trois centres provinciaux existent dans les régions de l'Estrie, de Québec et du Saguenay. Sous la responsabilité de l'ACBQ, ils sont créés en collaboration avec les clubs régionaux et en partageant les installations. Pour ouvrir un centre provincial, une région doit obligatoirement satisfaire les critères suivants:

- a. avoir un nombre suffisant d'athlètes "identifiés";
- b. disposer d'un entraîneur PNCE de niveau 3 ou plus, ayant une disponibilité suffisante pour offrir des entraînements jusqu'à six jours par semaine; ayant de bonnes compétences; s'impliquant au niveau

provincial dans les divers activités et camps d'entraînement; et qui à le soucis de maintenir ses connaissances à jour et assiste régulièrement à des séminaires de formation; et

- c. avoir un site d'entraînement adéquat permettant une bonne qualité d'entraînement.

La mission d'un centre provincial est d'offrir des entraînements de qualité et en quantité appropriée aux athlètes "identifiés" de la région ainsi que ceux faisant partie du programme de développement de 2014. Ce programme est une collaboration de l'ACBQ et Biathlon Canada. Il a pour but de voir au bon développement de nos athlètes de talent et vise un podium aux Jeux Olympiques de 2014. Les centres provinciaux cherchent donc à faire cheminer les athlètes de niveau provincial au niveau national et à être ensuite pris en charge par l'un des deux centres nationaux du Canada. La supervision des entraîneurs encadrant les biathlètes s'y entraînant est sous la responsabilité de l'entraîneure-chef de l'ACBQ.

Les athlètes s'entraînent dans un centre provincial avec un entraîneur certifié PNCE niveau 3 ou plus et ce, de 6 à 12 fois par semaine, selon la saison. Ils ont aussi accès à des camps d'entraînements provinciaux (5 à 8 dans l'année), à un support de groupe de nutritionnistes, préparateurs physiques et psychologues sportifs. Ils ont aussi accès à un système d'assurances pour des services spécialisés tels la physiothérapie. Les athlètes qui s'y entraînent sont habituellement au stade de spécialisation ou de l'entraînement spécifique. La charge d'entraînement y est là planifiée selon le MDA de l'ACBQ. Le lecteur est prié de consulter les tableaux à l'Annexe A pour connaître le détail des éléments travaillés et le volume pour chacun des déterminants de la performance en biathlon.

Certains athlètes ont accès à des programmes sport-études de niveau secondaire à Sherbrooke, au Saguenay et à Boucherville. Trois autres programmes seront offerts dès le début de la saison 2005-2006 à Gatineau et à Québec. Pour les athlètes qui fréquentent des écoles où il n'y a pas de programme sport-études reconnu, il existe déjà des programmes parascolaires en biathlon (dans 4 écoles en Estrie et en développement dans plusieurs écoles à Québec, en Outaouais et une à Montréal).

LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT NATIONAL

Le centre national de biathlon Myriam Bédard est situé à la Base des Forces canadiennes de Valcartier, à Québec. Le programme d'entraînement offert aux athlètes "Élite" et "Excellence" est sous la responsabilité des entraîneurs de Biathlon Canada. Le centre national a pour mission d'amener le bassin d'athlètes nationaux provenant des centres provinciaux à performer sur la scène internationale.

Même si Biathlon Canada est le maître d'œuvre en matière d'entraînement de haut niveau, le travail y est fait en collaboration avec le personnel de l'ACBQ. En effet, même si chacune de ces entités garde en tout temps son autonomie de fonctionnement, elles collaborent constamment et coordonnent ensemble leurs activités, en partagent à l'occasion quelques unes, au bénéfices des biathlètes du Québec. Ainsi donc, l'entraîneure-chef de l'ACBQ entretient des relations étroites avec le Directeur Technique de Biathlon Canada et ses deux entraîneurs localisés à Valcartier.

L'ACBQ et Biathlon Canada collaborent à l'identification des talents et travaillent de concert au développement de tous les athlètes identifiés "Élite" ou "Excellence". Les athlètes de niveau "Excellence" ont alors accès à des services individuels de nutrition, de physiothérapie, de préparation physique et de préparation mentale. Les athlètes identifiés "Élite", quant à eux, reçoivent ces mêmes services en groupe, comme ceux du centre provincial.

Fait inusité, il existe un seul cas où le centre régional, le centre provincial et le centre national sont tous les trois co-localisés: il s'agit du Centre national de biathlon Myriam Bédard. Toutefois, la nature des services qu'on y offre soit différente d'un palier à l'autre, selon leur mission respective.

ÉQUIPE DU QUÉBEC

Les structures permanentes de biathlon au Québec sont celles qui résident ou tiennent leurs activités dans un lieu physique bien défini: il s'agit alors des différents centres d'entraînement régionaux, provinciaux et national.

L'équipe du Québec, quant à elle, est formée d'un groupe d'athlètes qui ne sont pas réunis en tout temps au même endroit pour l'entraînement. De fait, plusieurs de ses membres font aussi partie de l'équipe nationale: leur entraînement est supervisé par le centre national et ils sont souvent à l'extérieur de la province et même du pays.

Conséquemment, il est difficile de réunir toute l'équipe régulièrement pour l'entraînement. Elle n'est en fait rassemblée qu'une seule fois par année, soit à l'occasion du Championnat canadien. C'est en partie pour palier à cette situation que les centres provinciaux ont été créés: ils assurent l'uniformité des services rendus aux athlètes compétitifs de haut niveau de tous les coins du Québec. Qui plus est, une collaboration étroite existe avec Biathlon Canada pour offrir un encadrement de plus grande qualité aux athlètes. Ainsi, les membres de l'équipe du Québec s'entraînant soit à un centre provincial ou au centre national y recevront la même qualité d'encadrement et d'entraînement.

De plus, ils se réunissent régulièrement pour des camps d'entraînement ou lors d'activités de fin de semaine. Les membres de l'équipe Québec s'entraînent ensemble au minimum à tous les 2 à 3 semaines et beaucoup plus fréquemment l'été. Les camps d'entraînement estival sont préparés par l'ACBQ et, à l'occasion des athlètes du programme 2014 s'y greffent. Finalement, un système de parrainage a été mis en place et les athlètes du 2014 ont un parrain ou une marraine du centre national à qui ils peuvent demander conseil au besoin.

ARRIMAGE AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS DU QUÉBEC ET DE BIATHLON CANADA

INTRODUCTION

La section qui suit porte sur les questions relatives à l'harmonisation du plan de développement de l'excellence par rapport aux programmes ministériels et aux orientations des grands partenaires nationaux.

Dans un premier temps, une explication est donnée quant aux règles sur lesquels l'ACBQ s'appuie pour sélectionner les biathlètes reconnus de niveau "élite" et "relève" par le Ministère. Deuxièmement, l'importance de programmes de développement du biathlon en milieu scolaire est soulignée, notamment les programmes sport-études, les programmes parascolaires et les programmes multiscolaires. Le texte qui suit accorde aux programmes sport-études une attention plus particulière et démontre que ces programmes satisfont à toutes les règles de reconnaissance (volet sportif) édictées par le Ministère. Les initiatives mise en œuvre par l'ACBQ pour déployer la pratique du biathlon à l'échelle de la province de Québec et ses objectifs quant à sa participation future à la Finale des Jeux du Québec sont ensuite décrits. Finalement, un explicatif est donné quant aux rôles des partenaires québécois dans la mise en œuvre du plan de développement de l'excellence de l'ACBQ.

SÉLECTION DES ATHLÈTES DE NIVEAU RELÈVE ET ÉLITE

Pour être identifié, peu importe le niveau auquel il aspire, l'athlète devra obligatoirement participer aux différentes tranches de la Coupe Québec. Il pourra s'absenter lors d'un seul de ces événements et/ou lorsqu'il est absent de la province pour représenter le pays dans une compétition internationale. S'il est sélectionné au sein de l'équipe du Québec, il devra obligatoirement courser pour la province lors du Championnat canadien.

Les critères d'identification des athlètes "Espoir", "Relève", "Élite", "Excellence" sont essentiellement ceux prescrits par le Ministère et il n'y a pas lieu ici de les reproduire. Toutefois, une explication est donnée plus bas pour les athlètes du niveau "Espoir".

Ce niveau sert à identifier de jeunes talents ayant plus ou moins d'expérience en biathlon mais dont le potentiel est remarquable. Les athlètes de 16 ans et moins pourront y accéder. La sélection est faite en fonction des résultats obtenus lors des différentes tranches de la Coupe Québec. Ainsi, selon le nombre de courses tenues pendant la saison, les pourcentages obtenus sont additionnés pour toutes les épreuves de vitesse (sauf une) et les autres catégories de course (toujours en éliminant un des résultats). Cette responsabilité incombe au Comité de Haute Performance de l'ACBQ, dirigé par l'entraîneure-chef du Québec. Le vice président responsable du Comité rend compte de ses délibérés au Conseil d'administration de l'ACBQ.

A titre d'exemple, supposons que l'ACBQ ait tenu quatre épreuves de vitesse (le sprint), deux épreuves de poursuites, deux départs de masse et une épreuve individuelle. Le Comité retiendrait alors les trois meilleurs pourcentages obtenus lors des quatre sprints. Le Comité retiendrait aussi les quatre meilleurs pourcentages

des cinq autres types de courses. La somme des pourcentages de ces sept résultats permet alors au Comité d'identifier les candidats dans le bassin des compétiteurs. Le Comité comble les places dans chacune des catégories impliquées à partir du plus haut résultat en descendant jusqu'à ce que le résultat qui suit ait un écart de plusieurs points par rapport aux premiers. En ce sens, un certain jugement est exercé.

Dans cette catégorie seulement, le Comité peut recommander au Conseil d'administration de l'ACBQ d'inclure au plus un athlète masculin et une athlète féminine (donc un maximum de deux athlètes) qui ont démontré un excellent potentiel lors des camps d'entraînement d'évaluation, sans toutefois satisfaire les critères expliqués ci haut. Par ailleurs, seraient aussi éligibles, au sens de cet arrangement particulier, les jeunes participant au circuit de course compétitif ou participatif.

Le niveau "relève" sert à identifier de jeunes talents du circuit "compétitif" et les places disponibles seront comblées selon les mêmes calculs que ceux effectués pour le niveau espoir.

Le niveau "élite" sert à identifier les athlètes de pointe dont les performances sont excellentes, qui sont souvent sur l'équipe nationale, mais qui n'ont pas obtenu leur identification d'athlète d'excellence. Encore une fois, les places disponibles sont attribuées de la même façon que pour le niveau relève ou espoir.

Finalement, le niveau "excellence" sert à identifier les meilleurs athlètes canadiens selon les critères établis par Biathlon Canada et Sport Canada.

PROGRAMMES SPORT-ÉTUDES DE BIATHLON

L'ACBQ et certains de ses clubs régionaux, en partenariat avec le Ministère, certaines Commissions scolaires et certaines écoles primaires / secondaires en région offrent des programmes sport-études en biathlon au niveau secondaire et collégial. Des programmes parascolaires et multiscolaires sont aussi disponibles dans certaines régions. La présente discussion portera essentiellement sur les programmes sport-études offerts par l'ACBQ. De plus amples renseignements sont disponibles sur demande pour les programmes parascolaires et multiscolaires.

Les biathlètes visés par les programmes sport-études de l'ACBQ en sont à la phase de spécialisation et d'entraînement spécifique. Pendant la période scolaire de septembre à avril, les athlètes sont en phase d'entraînement spécifique tout au long de l'automne et ils sont en compétition en hiver.

Pour un développement optimal et une préparation à la compétition adéquate, les biathlètes doivent s'entraîner à tous les jours au ski et au tir lors d'entraînements combinés, dans des conditions reproduisant celles rencontrées en compétition (ie. température de l'air et de la neige et clarté ambiante). Compte tenu des grands froids rencontrés tôt le matin et dès la tombée de la nuit, puisque les journées sont par ailleurs courtes pendant la saison de compétition, les athlètes disposent d'une fenêtre d'opportunité journalière réduite pour accéder à des pistes de ski extérieures et à un champ de tir. De plus, la période de compétition est courte et concentrée: pendant l'hiver, l'athlète doit s'absenter régulièrement de l'école pour participer à des compétitions. Finalement, les jeunes requièrent un encadrement particulier en milieu scolaire, compte tenu de leurs charges d'entraînement, leurs nombreux voyages et de la nécessité d'adopter un système de

récupération bien organisé pour pratiquer adéquatement son sport et connaître du succès au plan académique.

Voilà autant de conditions de succès pour lesquels un programme académique souple et adapté est requis pour permettre à l'athlète de se développer et connaître des succès en compétition et sur le plan académique. Ces conditions de succès militent en faveur d'un programme sport-études en biathlon offert aux biathlètes à l'échelle de la province.

Les programmes sport-études reconnus visent essentiellement les biathlètes identifiés "Espoir", "Relève" et "Élite". Ils visent donc des jeunes qui en sont au stade de la spécialisation ou de l'entraînement spécifique. Ces athlètes suivent le circuit de la Coupe Québec; peuvent participer à quelques courses nord-américaines; aux courses offertes par leur circuit régional pour le plaisir et l'entraînement. Finalement le programme cible ceux et celles qui visent en plus à participer au Championnat Canadien. Les meilleurs biathlètes au 5^e secondaire à leur première année dans la catégorie "benjamin" viseront aussi une sélection au sein de l'équipe nationale benjamine et une participation au Championnat du Monde. Finalement, ce sont aussi les athlètes de ce groupe qui formeront en partie l'équipe du Québec pour les Jeux du Canada.

Les biathlètes, une fois leur demande faite à une école sport-études reconnue et acceptée au niveau académique, devront ensuite être acceptés au plan sportif. Le premier critère est évidemment d'être membre de la fédération provinciale et du club régional de biathlon. Par la suite, les athlètes seront acceptés au programme sport-études biathlon en fonction de leur niveau d'identification, de leur classement provincial et en fonction des places disponibles.

Dans les écoles qui le permettent, l'entraîneur PNCE niveau 3, responsable du programme sport-études biathlon pourra, s'il a la disponibilité pour le faire, offrir ses services d'encadrement à un athlète qui démontre du potentiel mais qui ne serait pas identifié. Toutefois, dans ce cas bien précis, l'athlète n'est pas considéré comme étant un athlète sport-études reconnu et il n'aura pas accès aux services périphériques ou d'aide à la pension. Il pourra toutefois suivre le même groupe scolaire, tout aussi important, bénéficier des mêmes horaires et libérations d'heures de cours pour pouvoir s'entraîner.

Les programmes sport-études biathlon sont tous encadrés par des entraîneurs PNCE niveau 3 et plus. Ils sont supervisés et encadrés par les centres provinciaux les desservant. Bien que le Conseil d'administration de l'ACBQ signe tous les protocoles d'entente avec les Commissions scolaires, le lancement et l'opération de tels programmes relèvent entièrement des clubs régionaux.

Les installations utilisées aux fins des programmes sport-études sont de premier ordre: les plateaux d'entraînement et les équipements offerts aux jeunes sont adéquats et de qualité. En effet, en période scolaire, les athlètes ont tous accès à des champs de tir et à des pistes de ski à roulettes pour l'automne et de ski de fond pour l'hiver. Par ailleurs, la région du Saguenay, qui a perdu son site de compétition l'an dernier, aura déjà remédié à la situation pour la saison 2005-2006 par la construction d'un tout nouveau site de calibre nord-américain. La région de l'Estrie possède maintenant un site de compétition pouvant accueillir des Coupes nord-américaines.

La première priorité de l'ACBQ en matière de programme sport-études porte sur le lancement de tels programmes dans la région de Québec. En ce sens, un programme sera lancé en école secondaire dès le début de la saison 2005-2006. Compte tenu de la qualité des installations du Centre de biathlon Myriam Bédard, la proximité des ressources et la diversité des milieux scolaires ⁽⁵⁾ et le bassin déjà important d'athlètes identifiés qu'on y retrouve, le lancement de programmes sport-études dans la région de capitale nationale est une nécessité.

L'ACBQ porte, en deuxième lieu, une attention toute particulière à la région de l'Outaouais. On y retrouve un personnel entraîneur motivé (deux entraîneurs qualifiés PNCE niveau 3), le potentiel démontré par leurs athlètes au cours de la dernière saison est intéressant et le nombre de participants inscrits au club régional impressionnant.

Finalement, la région de Montréal constitue un vaste chantier. Il faut d'abord s'y assurer d'un encadrement adéquat des athlètes et rapidement y obtenir des athlètes identifiés. Il est prioritaire, en parallèle, de relancer le programme sport-études reconnu déjà existant à Boucherville.

Même si quelques programmes sport-études existent déjà, l'implantation de tels programmes reconnus dans certaines écoles ou régions exige des efforts de longue haleine et considérables de la part des clubs régionaux. Pour ce faire, et par mesure palliative, la région de l'Estrie offre déjà des projets de biathlon parascolaires dans quatre écoles réparties un peu partout sur son territoire. Ces programmes gagnent en popularité et, dès la saison prochaine, onze écoles en Estrie, en Outaouais, à Québec, à Montréal et au Saguenay offriront ces services.

PARTICIPATION À LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

Les biathlètes des catégories garçon et fille senior et plus ont accès à un bel éventail d'opportunités de compétitions. Toutefois pour les jeunes de 13-14 ans et les meilleurs de 9 ans à 12 ans du volet participatif, les opportunités sont plus limitées. Ils n'ont pas accès au circuit nord-américain, ni au Championnat canadien. Reste alors la Coupe Québec et les Courses régionales. Il serait très pertinent d'offrir à ces jeunes un rêve, un objectif spécial à viser 1 ou 2 fois selon le cas au cours de ce stade de développement. Aux fins de la Finale des Jeux du Québec, le biathlon pourrait y avoir donc 2 catégories, soient les 13-14 ans et les 12 ans et moins.

Par le passé, la pratique du biathlon était centralisée dans les sites possédant des champs de tir pour la carabine de calibre .22. Compte tenu des normes très strictes et des coûts d'implantation de tels sites, le biathlon n'a pas été en mesure de se déployer à la grandeur de la province.

Le développement tout récent de carabine à air comprimé de précision "Feinwerkbau" et le concept de champs de tir à air comprimé portable ont tous deux radicalement changés la situation. Il est possible

(5) Il y a en effet plusieurs écoles primaires et secondaires, CEGEP et campus universitaires à moins de 25 km du Centre national d'entraînement Myriam Bédard.

aujourd'hui, pour une fraction des coûts d'il y a à peine cinq ans, de mettre sur pied plusieurs clubs satellites en région, relevant d'un club régional, pour populariser la pratique du biathlon participatif auprès des jeunes de 9 à 12 ans et de 13 à 14 ans. Il suffit d'avoir accès à des pistes de ski de fonds, d'un peu d'espace pour installer quelques pas de tirs de 10 mètres de long pour offrir un programme d'entraînement intéressant aux jeunes. La nouvelle technologie, moins dispendieuse et portable, est sur le point de profondément changer la pratique du biathlon au Québec.

La CBEQ ⁽⁶⁾, une entité de l'ACBQ, possède une quinzaine de carabines à air comprimé "Feinwerkbau" et elle accélère l'acquisition de carabines et cibles additionnelles. Les équipements sont donc disponibles pour un éventuel comité organisateur pour le volet biathlon dans le cadre d'une Finale des Jeux du Québec. De plus, des finales régionales ont lieu dans chacun des 8 centres cadets répartis sur le territoire de la province et, de fait, toutes les régions du Québec y sont représentées. Par exemple, le centre régional Cadet de Rimouski dessert autant les athlètes du bas St Laurent que de la Gaspésie; celui du Saguenay dessert les athlètes du Lac St Jean, du Saguenay et de la Côte Nord. Il serait facile dans chacun de ces centres de distinguer chacune des régions d'origine des athlètes et faire ainsi la sélection pour chacune des régions des Jeux du Québec.

Pour maintenir le actuel rythme d'expansion en région, l'ACBQ a besoin d'offrir à ses "petits" futurs potentiels pratiquant le sport avec une carabine à air comprimé, un défi de plus qui les accrochent davantage au sport. Suite aux nombreux changements apportés à la pratique du biathlon (technologie portable et accessible, MDA re-structuré, nouveau programme de formation des entraîneurs, programme de formation des officiels mis à jour, partenariats multiples) le sport est désormais accessible à une clientèle cible élargie, partout sur le territoire de la province. L'inscription du biathlon volet "tir à air comprimé" à la Finale des Jeux du Québec est donc à la portée de l'ACBQ.

PARTENARIATS

Dans la mise en œuvre de son PPDE 2005-2009, l'ACBQ compte sur l'appui d'un nombre de partenaires autant au plan national que provincial, sur l'aide de diverses sources de financement et sur des infrastructures modernes. Ces relations sont mises en évidence à la figure 6 de la page suivante.

Au plan national, Sports Canada et Biathlon Canada ont tous deux des rôles importants en ce qui a trait au développement de l'élite et de l'excellence au Québec. En effet, Biathlon Canada fourni un entraîneur PNCE niveau 4 au Centre national d'entraînement de l'excellence (CNNE). Ces derniers, en concertation avec l'entraîneure-chef de l'ACBQ développent et mettent en œuvre des programmes de développement personnalisés pour les biathlètes d'élite et d'excellence faisant partis de l'équipe de développement Olympique 2010 et des autres programmes de développement.

(6) Suite au retrait des Forces Canadiennes du biathlon de compétition, le Centre d'excellence de biathlon de Québec (CBEQ) a été créé et est une entité légale relevant de l'ACBQ qui a pour mandat de rendre disponibles les infrastructures et équipements du Centre Myriam Bédard aux utilisateurs du centre dans le cadre d'activités reliées au biathlon.

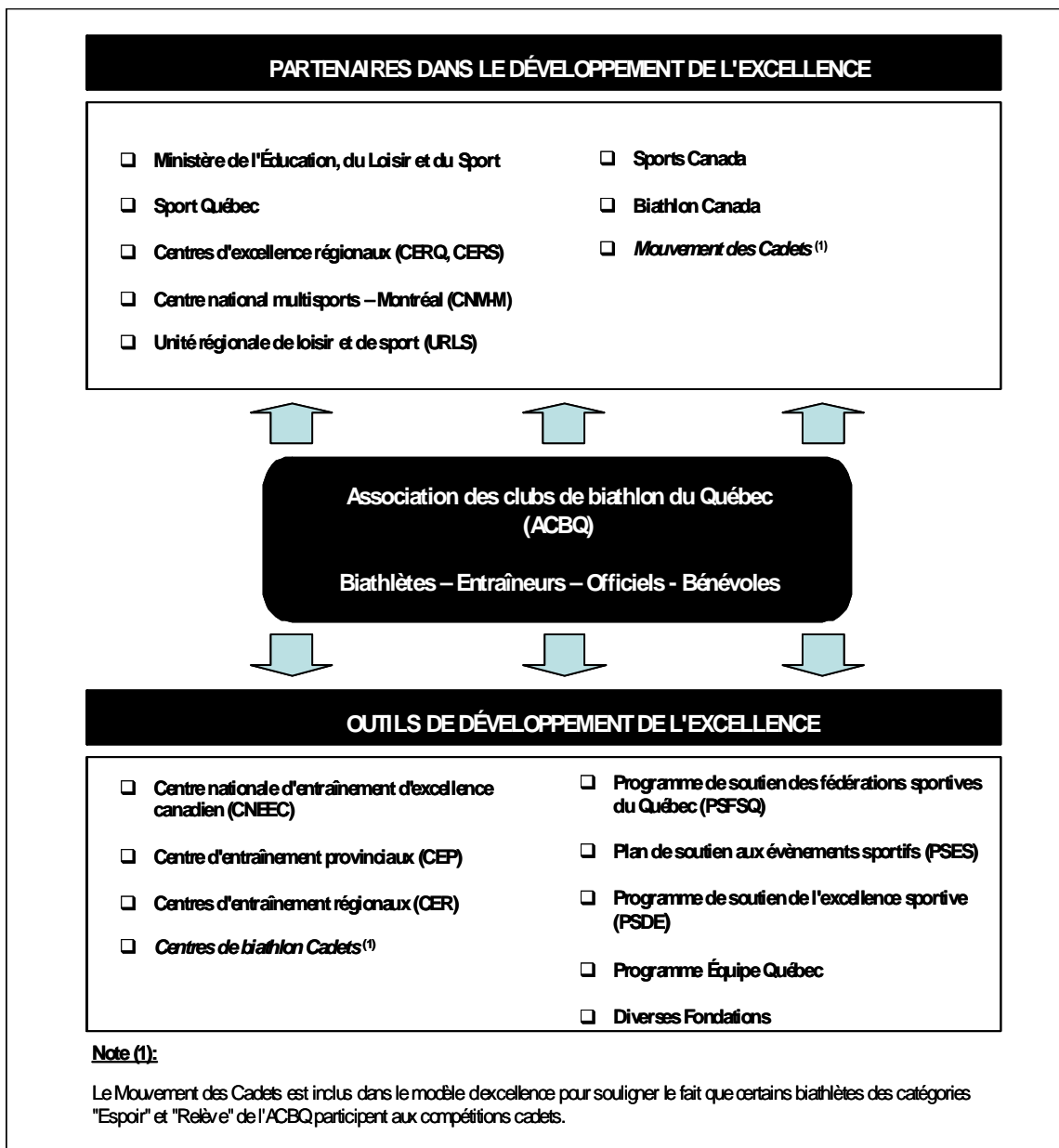


Figure 6 - Partenariats du biathlon au Québec

Au plan provincial, le Ministère est un partenaire clé pour le développement de l'excellence au Québec. En plus de fournir les orientations aux fédérations sportives, il apporte une aide financière d'importance pour aider ces dernières à défrayer une partie de leurs dépenses d'opérations, financer les événements et soutenir l'excellence sportive québécoise par le biais de nombreux fonds. Le Ministère contribue au maintien de l'Équipe Québec de biathlon en apportant une aide financière directement aux entraîneurs répondant à certains critères.

En tant que fédération reconnue, l'ACBQ utilise les services spécialisés (soutien d'ordre physiologique et psychologique individualisé) du Centre national multisports – Montréal (CNMM) pour les biathlètes de la

catégorie "Excellence". Les athlètes des catégories "Relève" et "Élite" reçoivent, en groupe, les mêmes services de support à l'entraînement par les activités de l'équipe du Québec ou dans leurs centres provinciaux. Aussi, ils ont accès à des services médicaux grâce à une couverture d'assurance qui leur est offerte gratuitement.

L'ACBQ utilise aussi les ressources financières et matérielles fournies par le Conseil du sport de haut niveau du Québec (CSHNQ) et par les Unités régionales de loisir et de sport (URLS). Pour ce faire, l'ACBQ entérine les nombreux projets qui lui sont remis par les clubs régionaux et centres d'entraînement de la province. L'appui financier du CSHNQ et des URLS des dernières années a permis de concrétiser plusieurs projets qui ont contribué aux activités complémentaires au PPDE 2005-2009.

Finalement, la fédération québécoise de biathlon entretient des relations étroites avec le Mouvement des Cadets. Ainsi, il arrive fréquemment que des biathlètes de l'ACBQ soient aussi Cadettes et Cadets et, conséquemment, compétitionnent aussi au sein du réseau de compétition du Mouvement des Cadets. De fait, le calibre du Championnat provincial Cadet est particulièrement relevé et constitue une excellente opportunité pour se préparer en vue des Championnats Canadiens dans le cas de biathlètes des catégories "garçons" et "filles" senior. Il n'est donc pas surprenant de retrouver plusieurs ex-Cadettes et ex-Cadets au sein des équipes provinciales et nationales de biathlon.

Lorsque souhaitable, certaines formations d'entraîneurs et d'officiels sont menées conjointement. Les entraîneurs de l'ACBQ en début de carrière sont par ailleurs encouragés à s'impliquer auprès des unités locales du Mouvement des Cadets et les officiels sont invités à acquérir de l'expérience en participant aux courses régionales, provinciales et nationales inscrites au réseau de course du Mouvement des Cadets.

PARTIE 2 - POLITIQUES ET RÈGLES D'ENGAGEMENT DES ENTRAÎNEURS

INTRODUCTION

Le modèle de développement des athlètes, les structures d'accueil, le modèle de développement des entraîneurs de Biathlon Canada de même que les mandats qui leur sont attribués aux différents centres (national, provinciaux, régionaux et satellites) ont été présentés à la partie 1 du PPDE 2005-2009. Dans ses efforts de refonte, la fédération québécoise de biathlon a pris soin d'intégrer tous les éléments essentiels au succès du développement de l'excellence en biathlon au Québec. Telle que démontré plus haut, elle a accordée une place prépondérante au rôle de l'entraîneur au Québec.

La deuxième partie du PPDE 2005-2009 traite exclusivement des politiques et règles de l'ACBQ en matière de soutien à l'engagement d'entraîneurs. Le lecteur y trouvera une brève discussion sur la sélection des entraîneurs, leur rémunération et la structure salariale des entraîneurs du Québec.

SÉLECTION DES ENTRAÎNEURS

PROVENANCE DES CANDIDATS

Le recrutement de nouveaux entraîneurs se fait d'habitude de bouche à oreille et les offres d'emplois sont aussi publiées par courrier électronique à l'ensemble des membres. Les candidats potentiels proviennent généralement de l'une ou l'autre des catégories suivantes:

- a. des officiers et des instructeurs civils oeuvrant au sein du Mouvement des Cadets des Forces Canadiennes: en plus d'une spécialisation d'instruction de biathlon, ils ont généralement reçu une formation structurée leur permettant d'encadrer des adolescents de 12 à 18 ans. Finalement, ils possèdent un bagage varié d'expériences, amassé au sein d'une unité de Cadets et lors de camps d'été;
- b. d'anciens biathlètes, qui décident d'abandonner la compétition active et qui désirent continuer la pratique du biathlon à titre d'entraîneur. Ils ont bien souvent un excellent bagage technique et une expérience pertinente en compétition. Ils requièrent toutefois une assistance pour les aider à faire la transition d'athlète à entraîneur;
- c. des entraîneurs de ski de fond qui désirent relever de nouveaux défis;
- d. des professionnels du domaine de l'éducation physique; et
- e. des parents désireux de contribuer aux activités du club régional.

MODALITÉS D'EMPLOIS

L'entraîneur chef du club régional est généralement mandaté par le Conseil d'administration d'identifier, recruter et former de nouveaux entraîneurs pour l'aider à l'instruction et préparer la relève. Règle générale, il s'agit d'individus qui s'impliquent déjà à titre de bénévoles et qui sont donc connus par les clubs de biathlon qui désirent retenir leurs services. Une enquête discrète est toujours menée auprès de ceux et celles qui les connaissent bien et qui peuvent s'en porter garant.

Les entraîneurs de niveau "bronze", "argent" et "or" prenant part au volet "entraînement communautaire" s'impliquent principalement sur une base volontaire. Le club peut verser une contribution salariale minimale et rembourser certains frais de dépenses (i.e. déplacements, formation, etc). Les entraîneurs prenant part à "l'entraînement compétitif" le font généralement sur la base d'une rémunération basée sur une tarification à l'heure, selon une échelle salariale établie par l'ACBQ. Il s'agit alors d'entraîneurs PNCE niveaux 2. Certains clubs ont aussi des programmes de recrutement et de biathlon participatif d'envergure ou plusieurs "étudiants entraîneurs" sont embauchés à temps plein l'été et certains demeurent à temps partiel par la suite.

Finalement, l'entraîneur chef d'un club régional (typiquement PNCE niveau 3) offre ses services au club en qualité de travailleur autonome et convient avec lui d'un contrat de services. La nature du contrat variera d'un club à l'autre et peut contenir des volets forfaitaires pour certaines tâches bien précises et une tarification annuelle ou à l'heure pour l'instruction sur le terrain. Selon la charge de travail convenue entre les parties et les ressources financières du club régional, il peut s'agir d'un poste à temps plein ou à temps partiel. Le contrat est généralement de courte durée et n'est pas exclusif.

Les entraîneurs engagés pour diriger les centres d'entraînement provinciaux sont aussi des travailleurs autonomes. La relation d'affaires entre l'entraîneur (typiquement PNCE niveau 3 ou 4) s'établit toutefois avec l'ACBQ. Le volume d'athlètes de niveau "Relève" et "Élite" s'entraînant au centre provincial dicte les modalités d'emploi (i.e. poste à temps plein, à temps partiel, tarification à l'heure et/ou rémunération forfaitaire). Le ratio entraîneur / biathlètes y est typiquement maintenu à environ 1 entraîneur pour 8 biathlètes. Les entraîneurs du centre national (PNCE niveau 3 ou préférablement 4) sont normalement des employés de Biathlon Canada, rémunérés à temps plein. Le ratio entraîneur / biathlètes y est maintenu à environ 1 entraîneur pour 6 biathlètes, compte tenu des programmes d'entraînement qui sont personnalisés au niveau des athlètes de catégorie "Élite" et "Excellence".

STRUCTURE SALARIALE DES ENTRAÎNEURS RÉMUNÉRÉS DE L'ACBQ

Le schéma de la figure 7 à la page suivante indique la répartition des ressources humaines rémunérées en biathlon au Québec telle qu'envisagée d'ici la saison 2008-2009. La situation actuelle n'est pas loin de cet objectif: seulement certains postes à temps partiel existants déjà devront être consolidés. De plus, la direction technique de l'ACBQ est encore assumée par l'entraîneuse-chef, ce qui changera d'ici 2009.

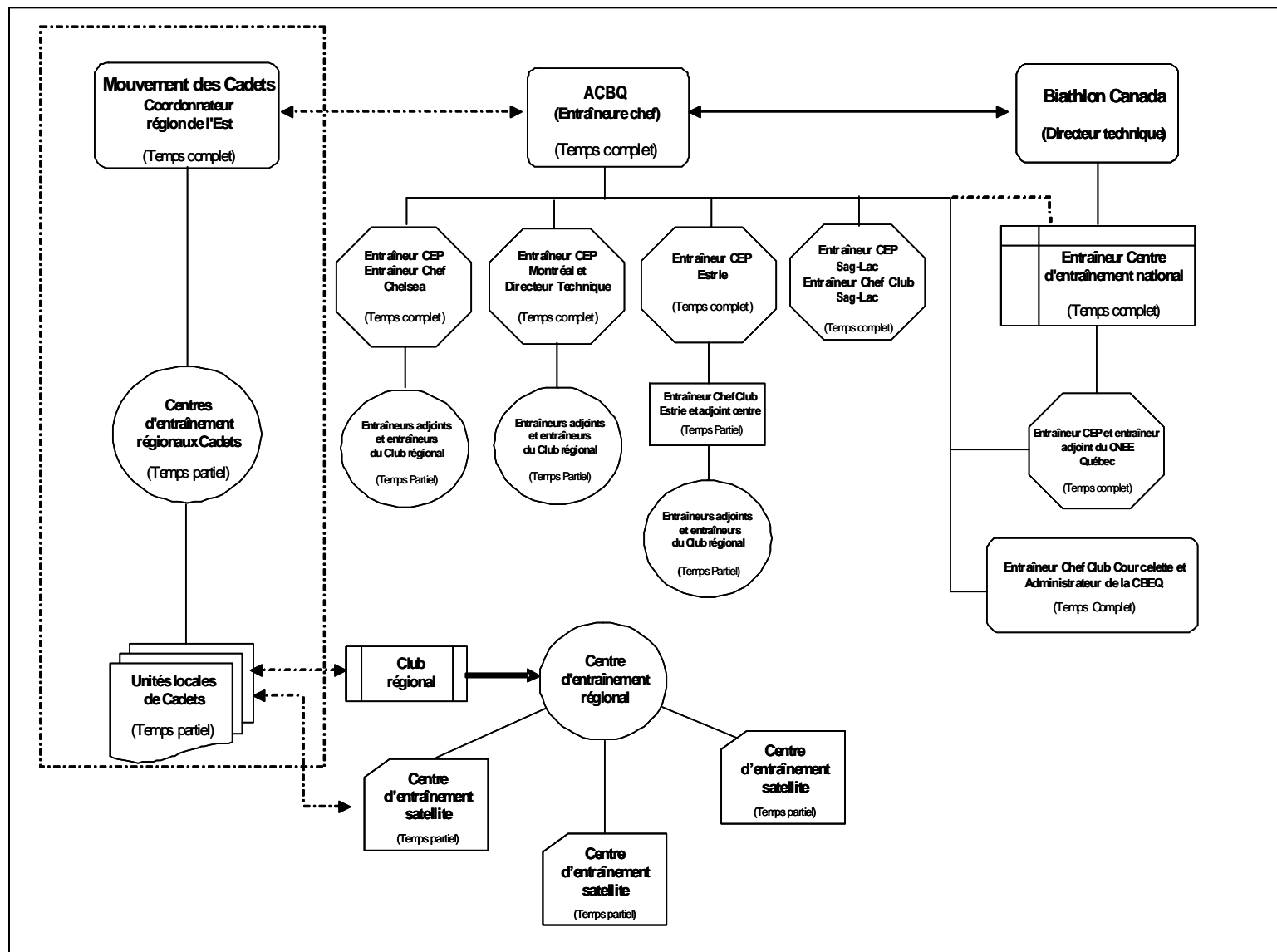


Figure 7 – Structure des entraîneurs salariés de l'ACBQ

Le schéma illustre la construction d'intéressants partenariats avec Biathlon Canada et le Mouvement des Cadets. Ces organisations jouent des rôles différents mais complémentaires à ceux de l'ACBQ. Leurs représentants (ie entraîneurs et officiels) sont rémunérés (temps plein, temps partiel) et ils travaillent en collaboration et continuité avec l'ACBQ. En ce sens, ils font partie des ressources disponibles travaillant en biathlon au Québec. Les liens y sont identifiés en pointillé lorsqu'il s'agit de collaboration et d'un trait plein lorsqu'il y a un rapport d'interdépendance plus direct dans la supervision ou la collaboration à établir.

Les principes et critères suivants sont utilisés pour répartir les ressources salariales de l'ACBQ, à savoir:

- a. la priorité de l'ACBQ est d'abord de compléter des salaires pour obtenir des entraîneurs à temps plein et, par la suite, des temps partiel;
- b. pour recevoir un support salarial de l'ACBQ, l'entraîneur doit obligatoirement être certifié PNCE niveau 3 et plus ⁽⁷⁾;
- c. les athlètes identifiés étant pour la grande majorité entraînés dans les trois centres provinciaux existants, les salaires d'entraîneurs y sont tout d'abord distribués. L'entraîneur y est engagé à temps plein et son salaire est établi en fonction de ses compétences, de son niveau de certification et du nombre d'athlètes identifiés qu'il entraîne et des partenariats régionaux sollicitant son aide ⁽⁸⁾;
- d. certains athlètes identifiés étant entraînés par des entraîneurs des clubs régionaux, les montants sont alors attribués en fonction du nombre d'athlètes identifiés entraînés, du niveau de certification et de compétence de l'entraîneur et finalement le plus important, en fonction de la participation de la région au salaire de l'entraîneur; et
- e. l'entraîneur du centre national de biathlon est un employé à temps plein de Biathlon Canada. Bien qu'il travaille étroitement avec les entraîneurs de l'ACBQ, la fédération sportive québécoise ne lui verse aucun salaire.

Le lecteur trouvera finalement à la figure 8 le tableau du programme d'engagement des entraîneurs 2005-2006 comprenant les montants pouvant être confirmés au moment du dépôt du PPDE 2005-2009. Les autres montants pourront être communiqués dès que les différents montants de subventions et démarches en cours auront été confirmés. Ainsi, s'il y a eu des changements, le tableau final sera complété et transmis au Ministère dans les meilleurs délais.

(7) Les entraîneurs de niveau de certification moindre que PNCE niveau 3 sont montrés sur le schéma pour donner une image complète. Le salaire de ces entraîneurs provient des partenaires régionaux pour leur travail au niveau des programmes de développement et/ou autres et non de l'ACBQ;

(8) Le centre provincial naît toujours d'un partenariat régional et provincial.

NOM DE STRUCTURE D'ACCUEIL	NOM DE L'ENTRAÎNEUR	STATUT (TEMPS PLEIN, MI-TEMPS)	NO. OC.	MONTANT ALLOUÉ PSDE	ÉQUIPE QUÉBEC	MONTANT DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE	MONTANT FOURNI PAR LA STRUCTURE D'ENCADREMENT	AUTRE SOURCE	URLS
ACBQ entraîneure-chef	Sandrine Charron	Temps plein	493323	\$ 20 K			\$ 15 K	\$ 5 K	Etrie
Centre national de Valcartier	Daniel Lefebvre	Temps plein	349405	0	\$ 20 K		\$ 42 K		Québec
Centre provincial et national de Valcartier	Jean Paquet	Temps plein	217597	\$ 20 K	\$ 20 K		\$ 20 K		Québec
Centre provincial du Sag-Lac	Geneviève Harvey	Temps plein	539706	\$ 7,5 K			\$ 7,5 K		Saguenay
CBEQ	Steve Cyr	Temps plein	815788	\$ 20 K	\$ 20 K			\$ 45 K	Québec
CBEQ et Club Courcellette	Lise LeGuellec	Temps plein	705595	\$ 20 K			\$ 35 K		Québec
Club Estrie	Érika Charron	Temps partiel	553743	\$ 4,5 K			\$ 5 K		Etrie
Club Chelsea	Daniel Mallet	Temps partiel	288055	\$ 4,5 K			\$ 4,5 K		Outaouais
Club Maisonneuve	Yohan Mulaert	Temps partiel		0					Montréal
Club Chelsea	Jimmy Calio	Temps partiel		\$ 4,5 K			\$ 4,5 K		Outaouais

Figure 8 – Soutien à l'engagement d'entraîneurs de biathlon pour la saison 2005-2006

PARTIE 3 - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES OFFICIELS

INTRODUCTION

L'officiel de biathlon est une personne indispensable dans le développement d'un athlète. C'est cette personne qui va permettre à l'athlète de se réaliser dans un cadre compétitif et ainsi vérifier sa progression au niveau de son développement par l'entremise d'évènement bien structuré. Pour ce faire, le programme de certification des officiels de Biathlon Canada est utilisée: c'est ce programme qui établit un standard et qui permet à un bénévole de se développer dans un cadre bien structuré dans le temps et ainsi développer des compétences à tous les niveaux. Dans un souci de mieux former les officiels pour répondre aux besoins des athlètes dans un cadre compétitif, le programme des officiels est présentement en pleine restructuration. Les détails sont donnés plus bas.

MISE À JOUR DU PROGRAMME DES OFFICELS

La nouvelle structure de développement des officiels est montrée à la figure 9 en page suivante. Le lancement de la nouvelle qualification d'officiel de Biathlon Canada remplaçant le niveau élémentaire existant est effectif à partir de maintenant. Cette nouvelle qualification sera la première d'une série qui seront développées dans le cadre d'un programme d'apprentissage et de formation d'officiels basés sur l'acquisition et la démonstration des compétences requises. Cette nouvelle qualification sera identifiée "niveau préliminaire" et permettra de qualifier les nouveaux officiels dans un cadre de travail spécifique aux différentes tâches au sein d'un comité de compétition.

Ce nouveau programme offrira une approche différente dans la méthode de formation et cela dans un cadre administratif amélioré et accessible. Le niveau élémentaire existant offrait un programme didactique en classe avec un instructeur. La nouvelle version du matériel d'enseignement est accessible sur le site internet de Biathlon Canada (www.biathloncanada.ca). Ce nouveau concept d'enseignement est basé sur l'apprentissage par compétences dés et permettra aux participants d'étudier à leur propre rythme. Même si cette méthode d'enseignement est disponible via internet, cela n'empêche pas que ce même matériel pourra être enseigné en classe. Dans ce cas, le nombre de modules pouvant être enseignés dans une même journée devra être déterminé par l'instructeur. Afin d'être enrôlé dans ce programme, il sera nécessaire qu'un des huit modules soit complété et que le niveau de compétence pour ce module soit démontré lors d'une situation de compétition. Cependant, pour obtenir la certification ainsi que l'épinglette bronze du niveau préliminaire, il faudra que 5 des 8 modules soient complétés et que le niveau de compétence en situation de compétition soit démontré pour chacun de ces 5 modules.

L'ACBQ encourage les instructeurs et les organisateurs d'événements à donner des sessions de formation de groupe pour les candidats du niveau préliminaire. Les opportunités compétitives locales, de même que les événements de plus grande envergure peuvent servir pour l'apprentissage de la composante "pratique en

situation de compétition" tel le biathlon d'été ou une compétition de club régional. Règle générale, une journée complète de formation est suffisante avant une compétition ou un événement.

La fédération québécoise encourage également les organisateurs d'événements à réviser leurs besoins en terme du nombre de bénévoles pour de futur événement et les encourage à adopter dès maintenant ce nouveau programme préliminaire.

Les niveaux d'officiels existants suivant le niveau élémentaire présentement en place (ie. les niveaux "Avancé" et "Délégué technique") seront enseignés tel quel jusqu'à ce que la révision, développement de nouveau matériel soient complétés et ces programmes d'instruction lancés. Le niveau actuel "Avancé" sera remplacé par le niveau de "Superviseur". Ce niveau fait référence aux technicités du sport et les habiletés et connaissance nécessaires afin de superviser et guider les officiels du niveau "préliminaire". Le superviseur relève du Chef et accomplit les tâches sous sa direction.

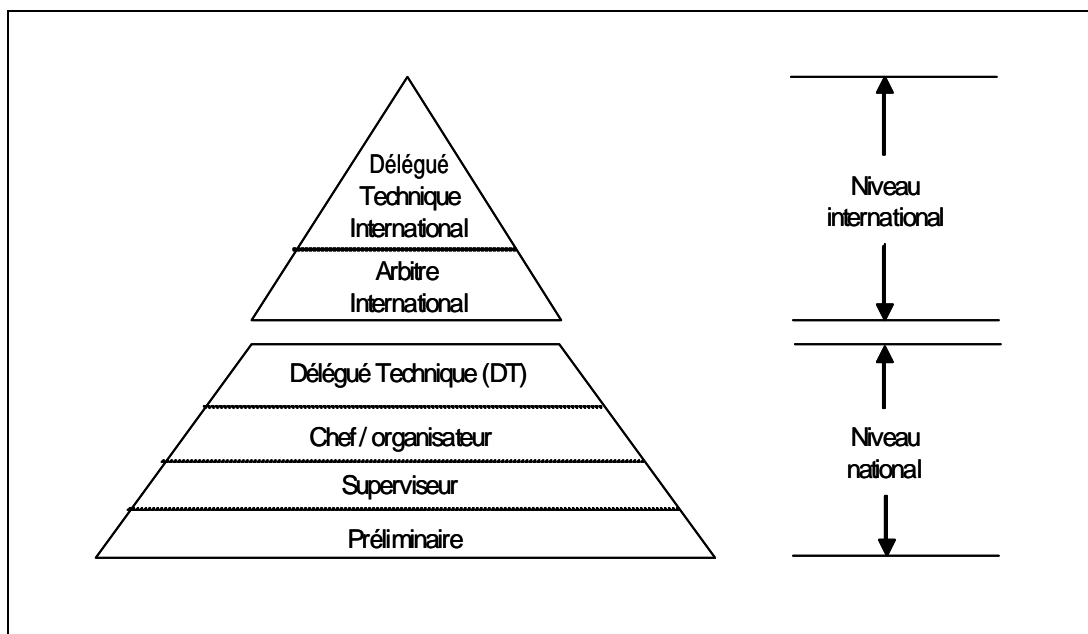


Figure 9 – Structure de développement des officiels

Le Québec compte approximativement 150 officiels formés et une certaine d'entre eux sont actifs. De ce nombre, dix possèdent une qualification d'arbitre international et seulement quelque uns d'entre eux ont l'occasion d'officialiser des événements internationaux à l'extérieur du Canada. Cette qualification exige dix années d'expérience.

PARTIE 4 - PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE

Un sommaire des projets de développement de l'excellence est présenté au tableau de la figure 10 plus bas. Au total, 16 projets distincts sont présentés en ordre de priorité. Chaque projet fait l'objet d'une description détaillée en utilisant les formulaires fournis par le Ministère à cet effet et ces derniers sont disponibles à l'annexe B du PPDE 2005-2009. La subvention demandée du Ministère est d'un montant de \$ 97.7 K pour l'année d'entraînement 2005-2006.

Priorité	Projet	Montant
1	Supervision, organisation et coordination des services aux athlètes	\$ 35.0 K
2	Camp d'entraînement de première neige (forêt)	\$ 3.1 K
3	Camp de préparation pour le Jeux du Canada	\$ 3.4 K
4	Camp d'entraînement spécifique (juillet à Valcartier)	\$ 9.0 K
5	Camp et courses d'entraînement à ski à roulettes (Jéricho et Presqu'île, du 5 au 17 août)	\$ 11.2 K
6	Participation de l'équipe du Québec au Championnat Canadien 2006	\$ 7.0 K
7	Participation au Championnat nord-américain à Lake Placide 16-20 janvier	\$ 4.0 K
8	Support en physiothérapie et préparateurs physiques dans nos centres provinciaux	\$ 4.0 K
9	Camp d'entraînement - lancement de la saison (CEP Outaouais, du 26 au 29 mai)	\$ 4.0 K
10	Camp de volume à vélo 10 au 12 juin Estrie	\$ 4.0 K
11	Conférence Leadership sportif 2005	\$ 2.0 K
12	Formation d'un délégué technique international	\$ 2.0 K
13	Participation à une Coupe NORAM	\$ 4.0 K
14	Offrir 2 cours d'officiel avancé	\$ 1.0 K
15	Camp en altitude Dachtein-Rupolding ou Silver Star	\$ 1.5 K
16	Camp préparation à la compétition 3-4 déc. au Saguenay	\$ 2.5 K
	Total	\$ 97.7 K

Figure 10 – Projets de développement de l'excellence

PARTIE 5 – STRATÉGIE DE DIFFUSION DU PLAN D'EXCELLENCE

A l'occasion de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'ACBQ, les grands chantiers associés à la refonte du MDA, du plan de développement des entraîneurs, du plan de formation des officiels et à la préparation du PPDE 2005-2009 ont été discutés. En fait, les participants de l'AGA ont endossé les initiatives proposées, remettant en question de façon constructive et structurée l'ensemble des orientations et des façons de faire relatives au développement du biathlon et de sa pratique au Québec.

Les éléments du PPDE 2005-2009 ont été convenus, en large mesure, suite à un questionnaire à l'été 2004; lors du Colloque des orientations 2004; à l'occasion de nombreuses discussions des membres du Conseil d'administration de l'ACBQ; lors de rencontres entre les entraîneurs chefs de la province de Québec; et dans le cadre de multiple ateliers avec Biathlon Canada et des membres de fédérations de biathlon d'autres provinces. Ainsi, la refonte du modèle de développement des biathlètes, du programme de formation des entraîneurs et des officiels a fait l'objet de travaux qui ont nécessités l'apport important de nombreux acteurs au plan provincial et national.

Aux fins de diffusion toutefois, le PPDE 2005-2009 sera d'abord remis officiellement à tous les présidents des clubs de biathlon du Québec à l'occasion de l'AGA 2005 de l'ACBQ (prévue en fin mai 2005). La lecture attentive du plan et un retour sur les objectifs ciblés lors du Colloque des orientations 2004 permettront en effet aux membres des différents Conseils d'administration de club de jeter les premières bases de leur planification pour la saison 2005-2006. Cette réflexion sera d'autant plus nécessaire que le Conseil d'administration de l'ACBQ a adopté une orientation voulant que la fédération accorde prioritairement des moyens financiers et techniques aux clubs qui auront déposé des demandes en ce sens pour des projets et initiatives étant directement reliés aux objectifs du Colloque d'orientations 2004 et, conséquemment, au PPDE 2005-2009.

Dans un deuxième temps, le MDA personnalisé de l'ACBQ formera la pierre angulaire pour la préparation des programmes d'entraînements au niveau régional et provincial. En ce sens, l'entraîneur chef de l'ACBQ et les entraîneurs chefs des clubs de biathlon du Québec tiendront des ateliers de travail avant le début de la saison 2005-2006 pour en assurer l'application uniforme. Ils conviendront aussi de la démarche à suivre pour en expliquer le contenu aux entraîneurs de club, aux athlètes et à leurs parents. Ainsi donc, les entraîneurs chefs de la province sont appelés à jouer un rôle déterminant dans les efforts de communication et de formation de l'ACBQ en regard du modèle de développement de l'athlète. Finalement, l'ACBQ rendra le MDA et le PPDE 2005-2009 disponibles, sous format électronique (format pdf), sur son site Internet à l'intention de ses membres et du grand public.

Compte tenu de l'importance de la refonte des différents programmes, l'ACBQ prévoit compléter un bilan à la fin de la saison 2005-2006 pour apporter les correctifs et améliorations à ces deux documents. Ce faisant, l'ACBQ se dote d'un processus d'amélioration continue pour régulièrement mettre à jour ses orientations, sa planification et son modèle de développement, au bénéfice des biathlètes, des entraîneurs et des officiels du Québec.

CONCLUSIONS

La naissance de l'ACBQ; le retrait des Forces Canadiennes de la compétition active en biathlon et la création de la CBEQ pour préserver le Centre national de biathlon Myriam Bédard; la création de trois centres d'entraînement provinciaux; la refonte du modèle de développement de l'athlète, de la formation des entraîneurs et de la formation des officiels de biathlon; la visibilité médiatique sans précédent du biathlon au Québec suite aux performances de nos biathlètes d'élite et d'excellence, voilà autant d'éléments qui ont contribué à profondément changer le biathlon au Québec.

Toutefois, le virage n'en est qu'à ses débuts. L'adoption de nouvelles technologies abordables et transportables, telles les carabines à air comprimé de précision Feinwerkbau; la mise sur pied de programmes sport-études, parascolaires et multiscolaires; le développement structuré et l'encadrement donné aux entraîneurs et officiels vont accélérer la transformation de la pratique du biathlon dans les cinq prochaines années. Ainsi, le lancement des nombreuses initiatives provinciales et régionales, convenues lors du Colloque des orientations 2004, permettra de populariser le biathlon en le rendant accessible dans toutes les régions du Québec.

La domination du Québec en biathlon n'est pas un phénomène nouveau. Toutefois, les succès québécois récents ne cessent d'étonner. De fait, les pays nordiques participants aux Championnats du Monde benjamin et junior accordent aujourd'hui une attention plus particulière aux biathlètes du Canada et du Québec. Depuis les exploits de Myriam Bédard il y a plus de dix ans déjà, jamais un podium Olympique n'aura été autant possible.

Ainsi, lorsque le Conseil d'administration de l'ACBQ déposera le PPDE 2010-2014 au début de la saison 2009-2010, les biathlètes du Québec en seront aux derniers préparatifs en vue des Jeux Olympiques de 2010 à Vancouver.

Ils ne seront toutefois pas les seuls qui porteront les espoirs du Québec. En effet, d'autres jeunes québécoises et québécois en seront déjà à prendre la relève et feront eux aussi belle figure sur la scène internationale. Avec ses partenaires, l'ACBQ ne vise rien de moins que d'assurer la renommée et le savoir faire du Québec en matière de développement de l'excellence en biathlon.

Annexes:

Annexe A – Modèle de développement de l'athlète

Annexe B – Projets de développement de l'excellence soumis pour subvention du Ministère

Annexe C - Attestation d'approbation du CA de l'ACBQ pour le dépôt du PPDE 2005-2009 au Ministère

Annexe D – Objectifs du Colloque des orientations 2004 de l'ACBQ